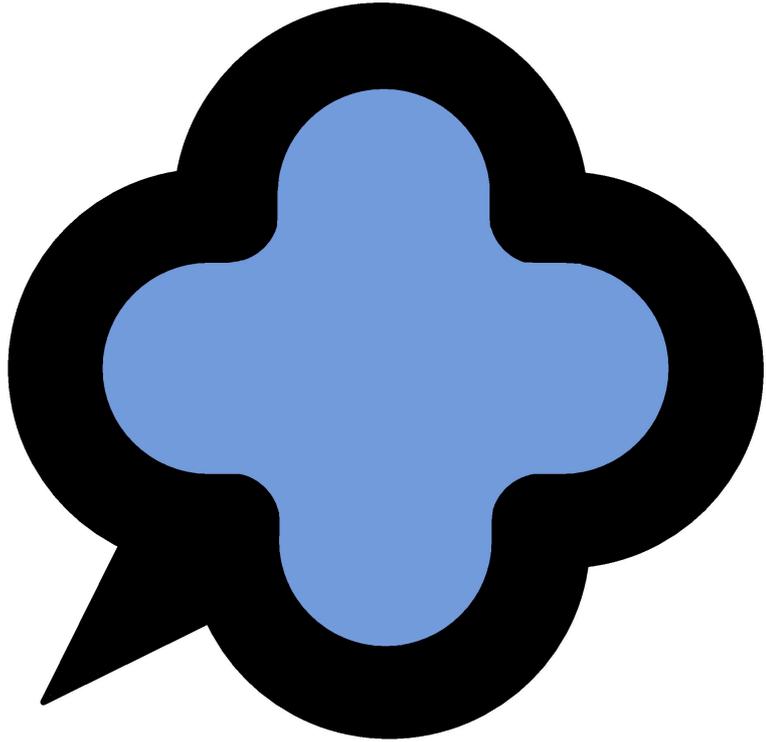


RAPPORT D'ACTIVITES 2011

*fondation***MÈRESOFIA**



*fondation***MÈRESOFIA**

Place du Tunnel 9
1005 Lausanne
Tél. 021 661 10 15
info@meresofia.ch
www.meresofia.ch
CCP 70-639170-1

Contenu

La Soupe Populaire	3
Le concept.....	3
Les chiffres	5
Points marquants de l'année écoulée.....	8
Evolution des besoins	8
L'Echelle	10
Le concept.....	10
Les chiffres	12
Points marquants de l'année écoulée.....	16
Evolution des besoins	18
Macadam Services.....	20
Le concept.....	20
Les chiffres	21
Points marquants de l'année écoulée.....	23
Evolution des besoins	24
Le Parachute.....	26
Le Concept	26
Les chiffres	27
Points marquants de l'année écoulée.....	29
Evolution des besoins	31
Direction générale	33
Cahier des charges.....	33
Ressources humaines.....	34
Recherche de fonds et communication	35
Finances	37
Elément marquant.....	40
Avenir	41
Les enjeux de demain de la Soupe Populaire.....	42
Les enjeux de demain de l'Echelle	42
Les enjeux de demain de Macadam Services.....	43
Les enjeux de demain du Parachute.....	45
Remerciements	47

La Soupe Populaire

*"Etre à la rue chez soi a une implication plus marquée
que si on est rejeté à l'étranger !"*

Yves Nicollier, Responsable de la Soupe Populaire

Le concept

La Soupe populaire est ouverte chaque jour où le soleil se lève. Tout le monde y est le bienvenu et tout ce qu'on y sert ou donne est gratuit. Pour beaucoup, elle est un îlot dans la journée, un lieu où tous seront acceptés tels qu'ils sont et où chacun pourra accepter l'autre. Cela n'était pas le cas aux débuts de la Soupe, et cela a demandé et demande encore de nombreuses ressources, notamment au niveau humain (trouver des bénévoles disponibles pour chaque jour) ainsi qu'au niveau logistique (disposer de nourriture pour chaque repas). Cela a permis aux plus démunis (personnes ne disposant d'AUCUNE ressource financière) de disposer quotidiennement d'un repas chaud et à tout un chacun d'avoir un repère temporel supplémentaire lui permettant de finir la journée en compagnie d'amis, de connaissances, voire simplement de se trouver entouré par l'autre. Quant aux personnes qui recourent à la Soupe Populaire plus ponctuellement, elles savent également qu'elles pourront compter dessus quel que soit le jour où elles en auront besoin. Le créneau horaire d'ouverture est également un aspect important de la Soupe Populaire. Alors que les espaces d'accueil de l'après-midi (La Pastorale de la rue, l'Espace Mozaïk, Le Passage, etc.) sont déjà fermés et que les structures d'accueil de nuit n'ont pas encore ouvert leurs portes, à l'heure où les gens « normaux » rentrent chez eux pour se préparer un souper, il est sans doute réconfortant de pouvoir rentrer « chez soi » à la Soupe Populaire pour y être accueilli et nourri.

La Soupe Populaire accueille sans discrimination et sans restriction. Alors que certaines structures doivent limiter l'accès à leurs prestations, que ce soit à un nombre restreint de bénéficiaires, à certaines catégories de population, ou en demandant une petite participation financière, la Soupe Populaire permet à toute personne qui le désire de franchir son seuil, sans lui poser de question sur ses motivations ou sur sa situation et sans contribution financière.

Depuis sa création et aujourd'hui encore, la Soupe Populaire se donne les moyens d'accueillir chaque individu qui frappe à sa porte, sans qu'il ait à faire étalage de sa précarité ou qu'il ait de compte à rendre sur le pourquoi de sa venue ou de ce qu'il y consomme. De par cette accessibilité, la Soupe Populaire représente une sorte de « porte d'entrée » vers d'autres structures du réseau « seuil bas », que ce soient les structures d'accueil de nuit, les services d'aide à la réinsertion socio-professionnelle, les associations de soutien aux migrants, les possibilités de cures pour les problèmes de toxicomanies ou les services d'aides sociales. Les intervenants de la Soupe Populaire connaissent ce réseau, dont les bénéficiaires ont besoin; la Soupe est donc une plateforme extrêmement importante dans l'orientation des personnes en situation de précarité et favorise activement la création de ponts avec le réseau, par l'information aux bénéficiaires ou la présence de collègues d'autres institutions.

Et plus encore que la précarité financière, c'est la précarité sociale des usagers de la Soupe Populaire qui est frappante. En effet, de nombreux bénéficiaires auraient certainement les moyens de ne pas mourir de faim si la Soupe n'existait pas, pourtant ils viennent quand même, certains presque tous les jours, car ils y cherchent avant tout un contact humain, un endroit où ils seront simplement accueillis sans être victimes de préjugés, de discrimination ou de rejet. Comme l'a fait une fois remarquer une bénéficiaire, la Soupe Populaire n'est pas là *pour* ses usagers, mais *avec* eux. Ce n'est pas un énième « guichet » où ils viennent obtenir une prestation en raison de leur situation, mais c'est un endroit où ils viennent vivre un moment de leur journée, où ils ne sont pas un réfugié, un toxicomane ou un chômeur, mais un être humain, avec ses qualités et ses défauts, ses préférences culinaires et ses caprices, en compagnie d'autres personnes, connues ou non.

Enfin et surtout, la grande spécificité de la Soupe Populaire est la mixité de sa population et la diversité des problématiques qui en découlent, ajoutées à une courte période d'ouverture (deux heures) et à une affluence unique dans le réseau (jusqu'à 190 personnes sur une soirée). Le travail social effectué y est donc primordial : accueillir la personne au-delà d'une étiquette pour lui permettre de se voir dans son intégralité et l'amener à développer une ouverture et une tolérance tant sur autrui que sur elle-même.

Cette absence d'étiquetage des bénéficiaires permet aux intervenants sociaux de travailler sur les ressources individuelles et valoriser leurs compétences. Ce regard global porté sur les bénéficiaires, hors de leur problématique et en tant qu'individus complexes, leur permet de se réapproprier une image plus positive, de retrouver une part d'estime et de respect de soi. C'est cette réappropriation d'une image moins stigmatisée qui sert souvent de déclencheur à une volonté d'aller de l'avant, de trouver du mieux-être.

La cohabitation entre les différentes populations peut parfois s'avérer délicate. Un gros travail est donc quotidiennement fait par l'équipe sociale pour dépister les attitudes de rejet, les comportements d'exclusion afin non seulement d'éviter des bagarres, mais également d'inviter les bénéficiaires à s'interroger sur la reproduction de stigmatisation dont eux-mêmes souffrent. Trouver un bouc-émissaire est fréquemment un moyen de se sentir soi-même appartenir à un groupe, de se sentir moins exclu. Les tensions internes à la Soupe sont donc d'intéressants outils pour mettre en lumière ces phénomènes et les travailler avec les bénéficiaires.

Nous constatons également que la fréquentation de personnes Roms a beaucoup diminué, au profit d'une population pluriculturelle. Si parfois des barrières culturelles rendent la communication et l'intégration délicates, les problèmes de comportement au sein de la structure ne sont pas en lien avec l'origine ethnique, mais avec des problématiques spécifiques de type abus d'alcool. Or, la Soupe Populaire côtoyant depuis sa création des personnes en abus de substances peut se prévaloir de compétences lui permettant de cadrer adéquatement ces comportements.

Le travail social se fait ainsi sur trois plans :

Premièrement, les intervenants de la Soupe accueillent chaque personne, que ce soit sa première visite ou qu'elle vienne tous les soirs depuis vingt ans. Cet accueil, cette reconnaissance de l'existence de l'individu, permet souvent de redonner le sourire à ces individus qui ont été ignorés ou brimés tout le reste de la journée.

Deuxièmement, les intervenants (en particulier les employés, mais aussi certains bénévoles qui viennent depuis longtemps) connaissent petit à petit les usagers réguliers, ils apprennent à connaître leur situation, leur histoire. Cette connaissance donne un côté plus convivial, voire amical, au moment passé à la Soupe Populaire. Mis ainsi en confiance, ils se sentent plus à l'aise pour demander une aide qui sort alors du cadre d'un repas et qui entre dans celui de l'orientation.

Enfin, la présence des autres usagers permet de créer ou de maintenir le contact social. Encore une fois, la Soupe Populaire est un lieu de vie plutôt qu'un lieu d'accès à une prestation. Cette différence se fait notamment par le contact avec les autres usagers. Les discussions, les échanges d'informations sur le réseau social, le partage d'expériences à des moments difficiles de la vie ou plus simplement les plaisanteries sont autant d'occasions d'avancer dans sa propre vie, de débloquer une situation pesante, ou tout simplement de se changer les idées, d'oublier ses problèmes quotidiens le temps d'un repas.

Les chiffres

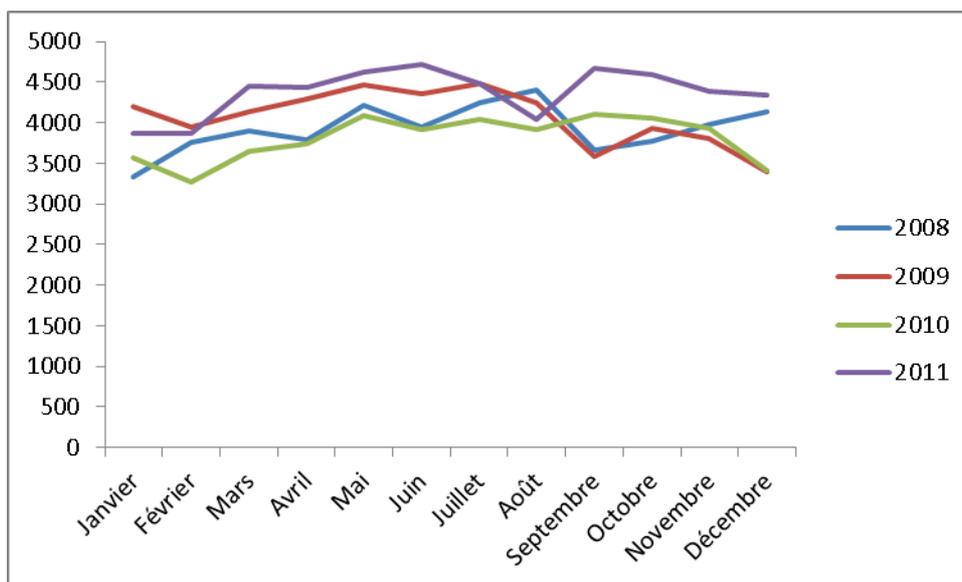
2011 est l'année d'un triste record. Ce sont plus de 50'000 repas servis. Pour cette année, la moyenne de fréquentation a été de plus de 140 personnes par soir, avec des pics à près de 190 personnes et des soirées de peu d'affluence avec à peine 100 bénéficiaires. Ces soirées particulièrement calmes surviennent généralement en fin d'année, à une période où l'offre de repas gratuits est grandement élargie: « Repas du coeur » à Bellevaux et Renens, « Soupe à l'Ours » au gymnase du Bugnon, repas offerts par le GRAAP, etc.

Les périodes plus chargées par contre sont plus difficilement explicables, les facteurs incitant les gens à venir à la Soupe Populaire étant très divers : outre l'état des finances des bénéficiaires en fin de mois et la météo, l'arrivée de nouveaux migrants se répercute souvent assez rapidement à la Soupe Populaire. Il arrive aussi que certains bénéficiaires trouvent un emploi, ce qui leur permet, même temporairement, de ne plus avoir recours à la Soupe, ou alors certaines personnes trouvent un logement en-dehors de Lausanne et n'ont plus la possibilité de venir à la Soupe.

Sur l'ensemble de l'année, le nombre de personnes fréquentant la Soupe Populaire quotidiennement, occasionnellement ou de façon limitée se situe dans une fourchette estimée entre trois et quatre cents.

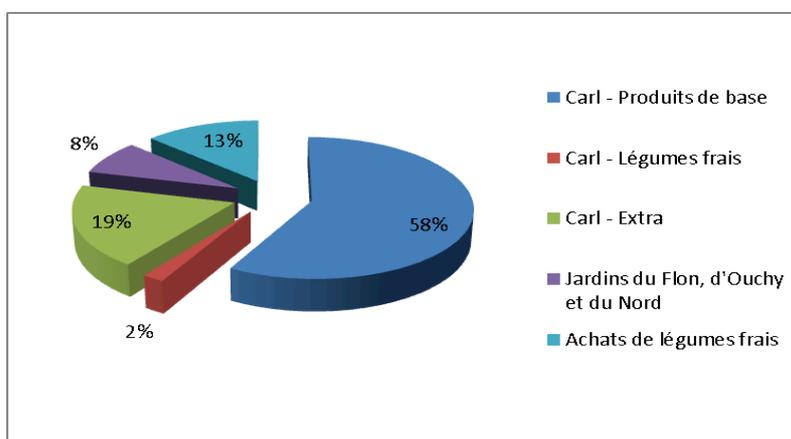
Au vu de notre accueil bas seuil, aucune statistique ne peut être tirée sur la provenance, les problématiques ou les motivations à fréquenter la Soupe Populaire. Les deux principales raisons qui pousseront une personne à venir à la Soupe Populaire sont économique d'une part, pour se nourrir, et sociale d'autre part, pour créer du lien. Dans tous les cas, nous ne craignons pas de servir des "profiteurs" car notre approche n'est pas attractive, nos menus simples et variés ne sont pas annoncés et la viande y est peu fréquente.

Nombre de repas servis à la soupe populaire :



Total	
2008	47'149
2009	48'861
2010	45'685
2011	52'501

Provenance des denrées :



A mettre en regard avec les 50'000 repas servis.

Un partenariat avec les "Jardins du Flon", les "Jardins d'Ouchy" et les « Jardins du Nord » nous procure une bonne partie des légumes frais consommés. La CARL (centrale alimentaire de la région lausannoise) nous fournit des produits de base (pâtes, riz, sel, boîtes de conserve, etc.), des produits frais (salade, fruits) ou des extras permettant de varier les menus (viande ou poisson à l'occasion, sauces, épices, plats cuisinés tels que du risotto, etc.). Ces donations couvrent près de 90% des besoins en nourriture et permettent de préparer chaque soir un menu varié, ainsi qu'une soupe chaude de novembre à mars.

Quant aux bénévoles, ce sont plus de 200 bénévoles qui se sont relayés cette année pour assurer le service des repas. Certains uniquement pour un soir, par exemple à Noël ou à Nouvel-An, d'autres plusieurs fois par semaine, sur une courte période ou tout au long de l'année. A ceux-ci s'ajoutent une vingtaine de volontaires qui s'occupent de la préparation des repas, chaque après-midi.

Il y a enfin les équipes qui se chargent du ramassage des invendus des boulangeries et des grands magasins, que ce soit au centre-ville, pour une chaîne de boulangeries particulière, ou encore autour d'Echallens. En tout, cela représente allègrement l'équivalent de six postes à plein temps que ces bénévoles offrent à la Soupe Populaire, sans compter l'essence des véhicules nécessaires à la récupération et au transport des invendus des boulangeries. Il est évident que la Soupe Populaire ne pourrait voir le jour sans l'engagement de tous ces bénévoles. La journée de « course d'école », organisée en été, était une manière symbolique de les remercier.

La diversité de ces bénévoles est à l'image de la diversité des bénéficiaires de la Soupe Populaire: on y trouve toutes les tranches d'âge, des adolescents aux retraités, toutes les origines, des plus locales aux plus lointaines, et toutes les motivations, toujours empreintes de générosité et d'humilité. L'immense avantage de cette diversité est que chaque bénéficiaire pourra trouver quelqu'un dont il se sentira proche, qui saura l'écouter comme il le veut et trouver les mots qui lui conviennent.

Le travail avec des personnes bénévoles n'est néanmoins pas seulement un choix lié aux exigences financières. Il représente en effet une plus-value à de nombreux égards:

- En côtoyant la réalité de la précarité, les personnes bénévoles deviennent de réels porte-paroles pour témoigner de cette réalité dans la communauté citoyenne. Ces personnes participent donc activement à maintenir présente dans l'esprit du public l'existence de la précarité, à lui faire prendre conscience de la réalité de vie des personnes marginalisées.
- Les personnes bénévoles émanent d'horizons professionnels extrêmement différents et apportent donc une palette de compétences dont la Soupe ne pourrait autrement bénéficier.
- L'expérience du travail bénévole à la Soupe Populaire représente une acquisition de compétences intéressante pour de jeunes travailleurs émanant de domaines en lien avec le social et/ou le médical.
- Toutefois, une vigilance doit être mise dans l'octroi des tâches et responsabilités aux personnes bénévoles car elles doivent s'adapter aux compétences de chacun et non aux exigences du poste. Il y a donc nécessité d'une adaptation constante des rôles.

Points marquants de l'année écoulée

La Soupe Populaire a continué sa phase de stabilisation en 2011. Peu de choses ont changé fondamentalement, ce qui a permis aux bénéficiaires de s'habituer à la structure, de s'y sentir bien et de se conformer aux règles et usages de l'endroit. L'équipe a été en bonne partie remaniée et se compose de trois personnes qui se relaient tout au long de la semaine.

L'utilisation de la vaisselle réutilisable (bols et assiettes) nous a permis de diminuer la production de déchets incinérables et de réduire le coût y relatif. Ce changement a aussi permis à des bénéficiaires de s'investir dans la tâche et de s'insérer dans l'équipe bénévole; cette activité leur permet d'avoir une occupation valorisante.

La collaboration habituelle avec les autres structures du réseau s'est poursuivie en 2011, avec une note particulière pour la journée du 17 octobre : Journée Mondiale du refus de la misère, qui a eu lieu cette année à l'Hôtel de Ville avec une exposition photos qui s'est prolongée après cette journée. La Soupe était, comme chaque année, présente pour partager un moment de convivialité à l'issue des cérémonies.

La collaboration avec Rel'aids s'est maintenue encore cette année. Sa présence nous a permis de renseigner et d'orienter certains de nos bénéficiaires.

Cette année a vu l'Abri PC ouvrir ses portes plus tôt que les années précédentes. De même, nous avons pu participer à la mise en place d'un système de cartes pour cet établissement, permettant aux personnes de la région d'avoir l'assurance d'avoir accès à un lit tous les soirs. Un bilan du système doit être tiré prochainement.

L'EMUS (Equipe Mobile d'Urgence Sociale) a vu le jour fin 2011. Ces équipes, formées d'un(e) infirmier (ère) et d'un(e) travailleur (euse) social (e) passent ponctuellement à la Soupe Populaire, ce qui nous a permis d'avoir du matériel (par ex : sacs de couchage). Les personnes opposées aux différentes structures d'accueil de nuit ont pu échanger et s'exprimer avec le personnel de l'EMUS.

Evolution des besoins

Le profil des bénéficiaires de la Soupe Populaire n'a pas fondamentalement changé depuis plusieurs années. La mosaïque des populations comprend entre autres des personnes migrantes, des toxicomanes, des retraité-e-s, des jeunes chômeurs, ou encore des personnes au bénéfice de l'AI. Plus encore que la précarité financière, le point commun de toutes ces personnes est la précarité sociale dont elles souffrent. Nous soutenons aussi quelques familles avec enfants, nous leur fournissons simplement du pain et d'autres matières de 1^{ère} nécessité, en fonction des arrivages, qu'elles peuvent emporter et maintenir ainsi leur cohésion familiale.

Au-delà des aspects purement relationnels, cette précarité s'exprime aussi dans un registre plus émotionnel, par exemple au travers de remarques à propos de la nourriture.

En effet, dans notre société de consommation par excellence, consommer est pour beaucoup un moyen d'exister; la précarité financière ne permettant pas cette consommation, l'accès aux lieux de socialisation s'en trouve donc fortement restreint, ainsi que la notion d'existence qui l'accompagne.

De plus, il est indéniable que la quantité, la variété et la qualité de la nourriture disponible aujourd'hui à la Soupe Populaire sont sans comparaison avec ce qu'elles étaient il y a encore quelques années : chaque soir, chaque personne peut recevoir un sandwich, un bol de soupe (de novembre à mars), un plat chaud, de la salade et un dessert, ainsi que du thé/café et toute une palette d'aliments à emporter avec soi. Bien qu'il soit raisonnable de penser qu'avec cette offre les besoins nutritionnels de base d'un adulte sont comblés, même s'il s'agit parfois du seul repas quotidien des usagers, nous constatons pourtant que le nombre de réclamations quant à la quantité, la variété ou la qualité n'a pas beaucoup diminué par rapport à l'époque où le repas proposé se composait d'une soupe et d'un sandwich.

Cette constance dans les réclamations traduit probablement le fait que les usagers ont non seulement faim, mais ont aussi ce besoin de reconnaissance, ce besoin d'exister en tant qu'individus; et le fait de réclamer est un excellent moyen d'attirer l'attention sur soi! Ainsi, il s'agit souvent d'être à l'écoute des gens, d'être présent pour eux, pour satisfaire ce besoin de reconnaissance plutôt que de répondre au besoin exprimé quant à la nourriture.

L'Echelle

"Nos bénéficiaires sont des êtres humains et non des problématiques sur pattes! "
Vanessa Oguey, Responsable de l'Echelle

Le concept

En 2001, le conseil communal de Lausanne mandate la Fondation Mère Sofia pour apporter une nouvelle prestation à des ménages en situation de précarité. En effet, il est constaté à l'époque que certaines dépenses imprévues, les petits crédits, ou autres événements brusques et inattendus comme une maladie, la perte d'un emploi, etc. précipitent certaines familles dans une précarisation pouvant rapidement devenir chronique, et que c'est seulement lorsque la situation est catastrophique qu'elle en devient alors visible. De plus, il est observé que le poste du budget « ménage » est le premier coupé en situation de crise financière dans les cellules familiales. Un concept est alors développé sur deux axes principaux réunissant d'une part une intervention sociale au travers d'un diagnostic des problématiques, d'une écoute active, d'une orientation et/ ou d'un accompagnement dans le réseau, et d'autre part d'un soutien alimentaire sous forme de colis permettant de pallier à la restriction du poste ménager. Un travail avec le bénéficiaire autour de solutions à long terme dans le but d'assainir sa situation financière dans un premier temps pour ensuite permettre un retour à l'autonomie fait partie intégrante des caractéristiques du concept.

Ainsi, l'Echelle¹, service social de rue et de soutien alimentaire trouve sa place depuis bientôt 10 ans au sein du réseau social lausannois. Notre entité a réaffirmé, cette année encore, sa mission de structure sociale de proximité dans l'identification, le ralentissement et la recherche de solutions aux problématiques qui conduisent à l'isolement et au dénuement. Relevons que l'autonomisation du bénéficiaire reste le but premier de la mission de l'entité. Dans cette optique, l'Echelle met plusieurs outils à disposition du bénéficiaire et du réseau comme par exemples :

- Un haut seuil d'accessibilité : L'Echelle accueille toute personne qui souhaite trouver des solutions dans sa/ses problématique(s) la conduisant à l'isolement et au dénuement.
- Un accueil dans un contexte spatio-temporel de proximité : nos permanences sociales hebdomadaires situées dans différents quartiers de Lausanne et couvrant différentes tranches horaires de la journée offrent ainsi une liberté aux bénéficiaires de venir chercher du soutien où ils le désirent et surtout quand ils en ressentent le besoin.

¹ Colis Alimentaires jusqu'en novembre 2010

- Pas de contrainte pour le bénéficiaire en terme de dossiers à préparer ou de papiers à réunir pour se présenter à l'Echelle. Cela se fait dans un deuxième temps, dans le seul but de faire avec le bénéficiaire une photographie de l'état de la situation. Les documents demandés aux bénéficiaires ne sont pas utilisés comme moyens de contrôle dans le sens répressif du terme mais bien comme un outil d'apprentissage permettant l'acquisition de nouvelles compétences en matière administrative, de gestion et dans l'appréhension du règlement d'une situation difficile. A noter que nous sommes souvent surpris du nombre de bénéficiaires nous apportant spontanément des documents afin de nous permettre de mieux nous rendre compte de la situation difficile dans laquelle ils sont.
- Une prise en charge centrée sur le bénéficiaire et non pas sur la problématique. Cette prise en charge tient compte des besoins, des limites, des ressources et des compétences du bénéficiaire. Nous restons persuadés que chacun de nos bénéficiaires sait au fond de lui ce qui est bon pour lui-même mais que l'accumulation des problématiques et des soucis vécus au quotidien a pour conséquence une perte de confiance et d'estime de soi ne lui permettant plus de savoir comment réagir.
- L'implication et la disponibilité de la part des intervenants sociaux de l'Echelle est une plus-value pour le bénéficiaire. Nous mettons un accent particulier sur le temps d'écoute active que nous offrons aux bénéficiaires et sur l'authenticité de la relation et des échanges que nous avons avec eux. Nous travaillons aussi sur leurs perceptions, leur subjectivité, sur la manière d'appréhender leurs problématiques ainsi que sur les émotions inhérentes aux difficultés qu'ils rencontrent. Le non-jugement et la non-discrimination fait partie intégrante de la prise en charge.
- Une prise en charge effectuée en collaboration avec le réseau (social, alimentaire, médical) ou une orientation vers des services partenaires adéquats a lieu si la situation n'entre pas dans le cadre de la mission de l'entité. L'Echelle est une porte d'entrée vers des structures sociales étatiques, privées ou alimentaires tel que le Service Social de Lausanne, le Service Social du CHUV, le CSP, Pro Infirmis, Pro Senectute, le Centre Social Cantonal, l'association Tandem, les Cartons du cœur, la Soupe Populaire, la distribution alimentaire du CASI, etc.
- Un soutien alimentaire est offert durant toute la période de recherches et de mise-en-œuvre de solutions

L'accompagnement social et alimentaire de l'Echelle est individualisé et adapté à chaque bénéficiaire. Il en va de même pour les objectifs et les buts qui sont élaborés avec ce dernier. Notre volonté réside dans le fait que chaque bénéficiaire puisse être partie prenante et construire lui-même et à son rythme un projet de retour à l'autonomie.

Force est de constater que chacun de nos bénéficiaires souhaite être libre et autonome. Cependant, les difficultés de la vie, l'angoisse, les soucis financiers qu'ils rencontrent au quotidien, ou l'incompréhension de la lourdeur des démarches administratives à effectuer les poussent souvent vers un fatalisme qui leur ôte l'envie de se battre et les conduit finalement dans une spirale d'exclusion et d'isolement.

Ainsi une autre caractéristique de l'Echelle est de permettre aux bénéficiaires de quitter cette spirale de renonciation, ce statut d'«assisté» ou de «victime» en les soutenant, en les motivant, en les accompagnant dans leurs démarches afin qu'ils puissent retrouver le goût de se battre, de se rendre compte des bénéfices qu'il y a à prendre sa situation en main, et que finalement ils puissent se projeter dans l'avenir en tant que citoyens libres et autonomes.

Notre accompagnement social et alimentaire nécessite la pleine participation de nos bénéficiaires. C'est pour cela que chaque colis alimentaire est précédé d'un entretien permettant de faire état de l'avancée et des résultats des démarches effectuées, des éléments nécessitant une réadaptation des objectifs mis en place, des nouveaux besoins énoncés par le bénéficiaire, etc.

Le soutien alimentaire de l'Echelle n'est pas un but en soi et ne répond à aucune forme d'assistantat. Il est un outil offert aux bénéficiaires pour lui permettre de soulager son budget durant tout le temps nécessaire à trouver des solutions et à récupérer son autonomie.

Les chiffres

En 2011, l'Echelle a tenu 178 permanences réparties sur la place de la Riponne, dans le quartier de la Bourdonnette et celui de la Pontaise. 181 dossiers ont été suivis dans le cadre de notre entité. Les suivis se font la plupart du temps dans le cadre de nos permanences de terrain mais il est à noter que nous voyons fréquemment certains de nos bénéficiaires en dehors de ces heures lorsque la situation nécessite un accompagnement ou un suivi plus intensif ou lors de forte affluence pendant nos permanences.

Composition des foyers reçus à L'Echelle en 2011

Célibataires sans enfant	82
Couples mariés ou en concubinage sans enfant	13
Couples mariés ou en concubinage avec enfant(s)	26
Familles monoparentales, séparée, divorcée, avec enfant(s)	60

Ce tableau montre la composition des cellules familiales qui ont fréquenté l'Echelle en 2011. Il est à constater que la proportion du nombre de ménages sans enfants qui a eu recours au soutien de l'Echelle est supérieur au nombre de cellules familiales composées d'enfants. Ceci nous surprend et il sera peut-être intéressant à l'avenir de mener une étude approfondie sur ce fait.

Suivis à l'Echelle

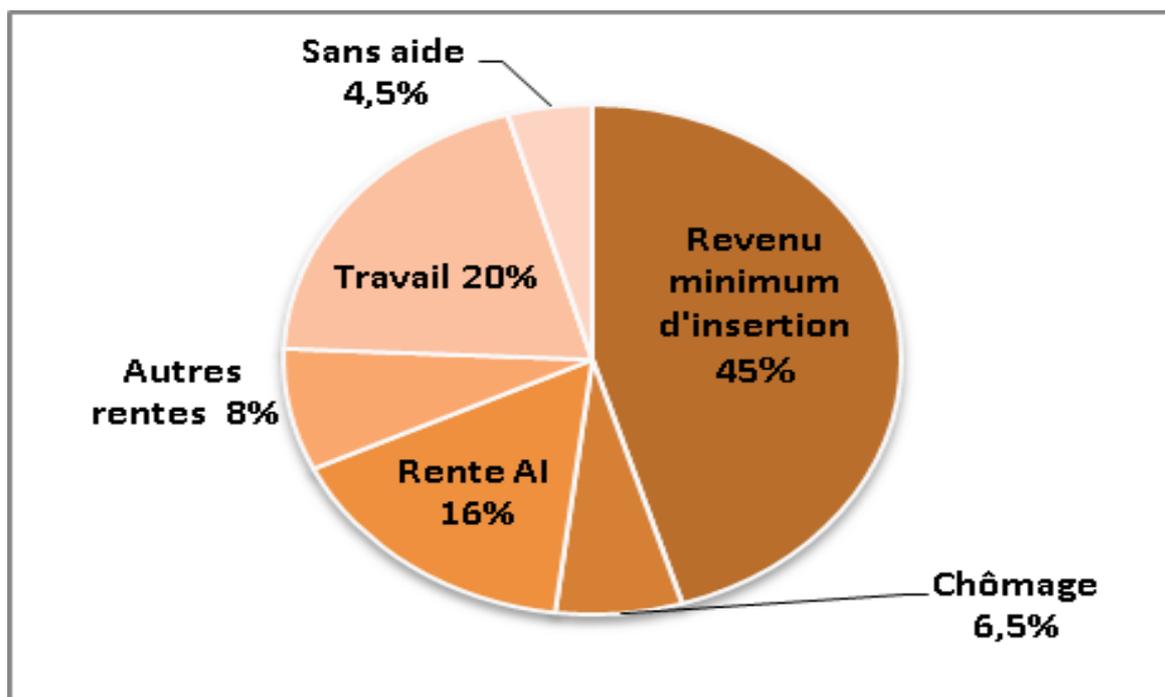
Type de suivis	NB de situations
Suivis principalement à l'Echelle + diverses orientations vers le réseau pour des problématiques spécifiques	131
Suivis en partenariat avec le réseau	22
Pas de prise en charge possible à l'Echelle, réorientation vers le réseau	28

Ce tableau illustre les principaux types de suivis que nous effectuons à L'Echelle. Rappelons que notre service social de proximité fait en quelque sorte office de médecin généraliste qui a recours aux spécialistes du réseau selon la nature des problématiques du bénéficiaire. Les 131 dossiers « suivi principalement par l'Echelle + orientation vers le réseau » signifient que des démarches administratives (établissement d'un budget, recherches de fonds, soutien et accompagnement du bénéficiaire dans ses démarches d'autonomisation, etc.) ont été effectuées par notre entité. En plus de ces démarches et de notre soutien psycho-social, nous avons aiguillé le bénéficiaire vers des services partenaires (par ex : vers un juriste du CSP, info-social, le réseau médical, l'Association de la Défense des Chômeurs (ADC), le Jet Service, etc.) ou nous avons travaillé avec le réseau en nous répartissant certaines des tâches inhérentes à la prise en charge de la situation.

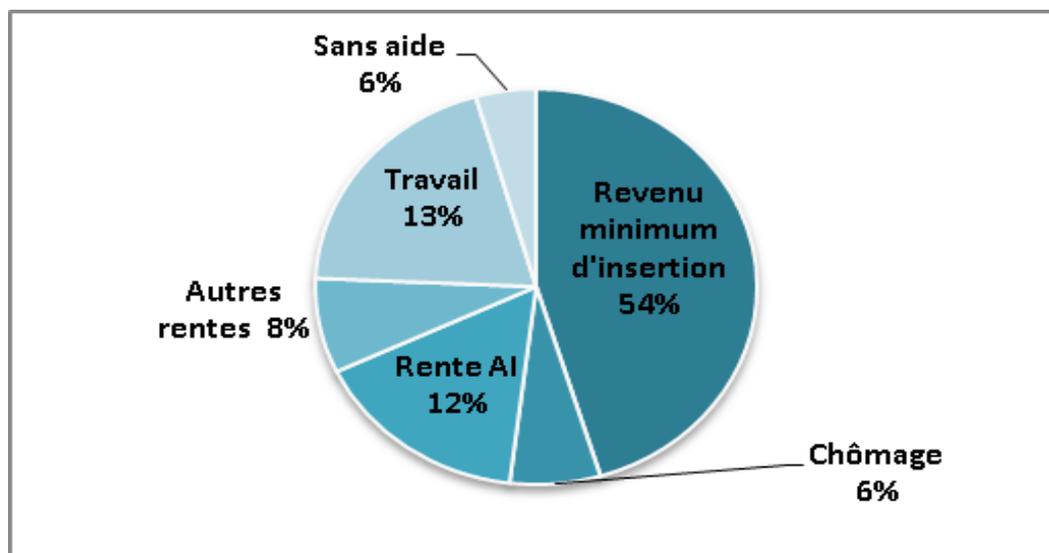
Les situations suivies en « partenariat avec le réseau » illustrent les situations où l'Echelle n'est entrée en matière qu'à un niveau alimentaire et comme soutien social et /ou motivationnel durant la durée de la situation difficile. Ainsi l'entier des démarches pour régler la situation administrative ou sociale a été effectué par les services partenaires.

La dernière catégorie de suivi représente un nombre de situation dont nous nous sommes occupés quelques semaines et pour lesquelles nous avons dû stopper notre prise en charge. La plupart du temps il s'agissait de bénéficiaires qui ne voulaient obtenir que du soutien alimentaire de l'Echelle et ne souhaitaient pas travailler en collaboration avec nous pour améliorer leur situation. Ils ont ainsi été réorientés vers les autres structures alimentaires du réseau.

Provenance des revenus de nos bénéficiaires en 2011



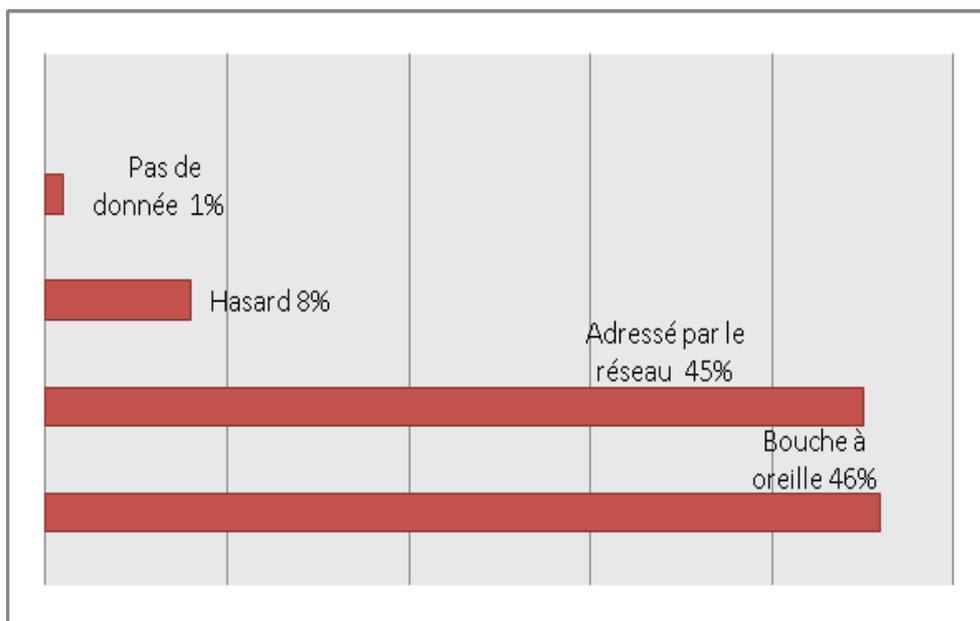
Provenance des revenus de nos bénéficiaires en 2010



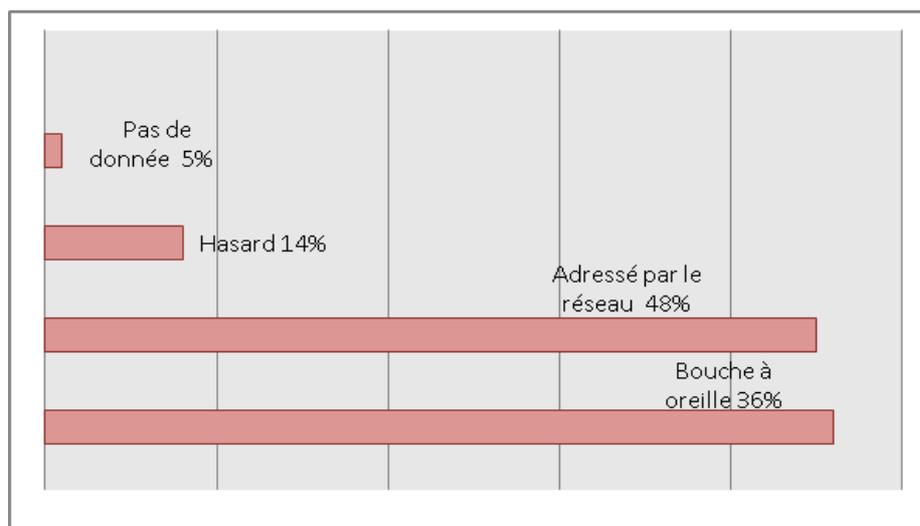
Quelques différences significatives par rapport aux années précédentes sont à relever en ce qui concerne la provenance des revenus de nos bénéficiaires pour cette année 2011. On constate que les bénéficiaires qui ont fréquenté notre entité et dont le revenu provenait du travail est en augmentation. En effet, en 2009, les bénéficiaires avec ce type de revenu représentaient 6% de nos situations. On constate alors qu'en 2 ans cette proportion a plus que triplé. Une ébauche d'explication réside peut-être dans le fait qu'actuellement il est difficile de trouver un poste fixe, notamment dans les métiers du bâtiment. Les travailleurs sont engagés pour des missions temporaires et à l'heure. Les employeurs ont plutôt tendance à recruter des personnes non-qualifiées qu'ils sous-payent. Nous tenons cependant à rester prudents sur cette explication car elle nous provient du terrain, mais nous n'avons pas eu le temps de la vérifier sérieusement.

Une autre hypothèse que nous faisons est que de plus en plus de travailleurs sont aux poursuites avec des saisies de salaires parfois importantes. De ce fait, ils se retrouvent au minimum vital et donc en situation de précarité. Nous avons pu observer aussi que l'augmentation des situations de séparation et de divorce n'est pas non plus étrangère à ce fait puisque bien des employés se retrouvent en situation de précarité après avoir payé la pension alimentaire pour leur conjoint(e) et pour leur(s) enfant(s). Finalement, si le coût des denrées de consommation est resté stable ces deux dernières années, il n'en est pas de même pour les prix des appartements, des assurances maladies, du carburant, etc.

PROVENANCE DES BENEFICIAIRES 2011



Provenance des Bénéficiaires 2010



Ces graphiques mettent en évidence la provenance de nos bénéficiaires. Nous constatons que, tout comme l'année dernière, presque la moitié de nos bénéficiaires nous ont été envoyés par le réseau. Nous expliquons cela par la caractéristique de notre service qui offre la possibilité d'une prise en charge quasi immédiate et un soutien concret au travers des colis alimentaires que nous offrons.

Le bouche à oreille est aussi en augmentation et semble mettre en évidence qu'offrir un service de proximité visible, ainsi qu'un accès facile permet aux bénéficiaires qui ont eu recours à notre service de passer le message à des personnes en situation de précarité qui n'ont pas encore osé aller chercher de l'aide.

Points marquants de l'année écoulée

2011 a été une année durant laquelle l'Echelle a dû mettre un accent notable sur la réorganisation interne de son entité. La baisse du taux d'activité à 60% de la responsable de l'entité et l'engagement d'un assistant social en formation en emploi à 50% a demandé une attention toute particulière au niveau de l'organisation des permanences et de la prise en charge de nos bénéficiaires. Ainsi nous avons mis une énergie particulière afin que notre intervention de terrain reste la plus efficace possible et surtout que nos bénéficiaires ne supportent pas de conséquences négatives de ce changement interne.

L'équipe de l'Echelle s'est aussi agrandie avec l'engagement d'un logisticien. Ce poste représente un 12,5% de logistique et couvre principalement l'acquisition de la marchandise et la mise en place des denrées alimentaires de notre véhicule-épicerie. Ceci permet désormais aux deux intervenants sociaux de l'Echelle de mettre ce temps à profit pour affiner la prise en charge des situations.

Au cours de cette année, nous avons pu observer une vague importante de migrants et des demandes de soutien alimentaire à notre entité de la part de personnes venues en Suisse pour y trouver des conditions de vie meilleure. La crise économique, le chômage et la baisse de l'euro ont poussé notamment de nombreuses personnes du sud de l'Europe, des pays de l'Est et de l'Amérique du Sud à venir tenter leur chance chez nous. Tous espéraient trouver un travail et pouvoir soutenir leur famille restée souvent sur place au pays. Si nous avons pris du temps avec eux pour comprendre ce qui les avait motivés à venir en Suisse, écouter les difficultés qu'ils rencontraient dans leur pays ou entendre leur espoir de trouver un emploi et de s'établir ici avec leurs familles, nous les avons aussi confrontés à la réalité de la politique actuelle en matière de migration ainsi qu'à celle du marché de l'emploi. Le cadre de l'Echelle ne permettant pas de pouvoir entrer concrètement en matière avec eux, nous les avons orientés dans le réseau notamment pour qu'ils puissent subvenir à des besoins de base urgents ou pour obtenir une aide au retour.

Dans les temps forts de cette année, il est important de relever que pour la deuxième année consécutive la petite commune de Bussy-Chardonney a effectué une récolte de denrées alimentaires et de produits d'hygiène en faveur des bénéficiaires de l'Echelle. En effet, enfants et parents se sont mobilisés à l'occasion de la fête d'Halloween. Les enfants ont fait du porte à porte mais au lieu de recevoir des sucreries, ils ont recueillis des conserves, des fruits et légumes, de l'huile, des pâtes, du riz, des confitures, des produits de douches, des biscuits, etc. qu'ils ont offert aux bénéficiaires de notre entité. Cet acte de solidarité nous a particulièrement touché. Une autre action de solidarité, particulièrement émouvante a été mise en œuvre par une collaboratrice travaillant à l'école hôtelière de Montreux HIM (Hôtel Institute Montreux). Cette jeune canadienne a mobilisé sa direction et tous ses collègues, et a organisé une récolte de denrées alimentaires juste avant les fêtes de Noël en faveur de nos bénéficiaires. Cette élan de générosité nous a permis d'agrémenter les colis de nos bénéficiaires de spécialités largement appréciées durant cette période qui est toujours très difficile pour les personnes et les familles précarisées.



Finally, la collaboration avec les autres services étatiques ou privés ainsi qu'avec nos fournisseurs, notamment la CARL (Centrale Alimentaire de la Région Lausannoise), s'est poursuivie en 2011. Ces collaborations sont précieuses et permettent une prise en charge plus efficace au vu de la diversité et de la complexité des problématiques des bénéficiaires, ainsi qu'aux besoins spécifiques qu'ils peuvent avoir en termes d'alimentation ou autres produits de base (ex : régimes spécifiques dus à une maladie, allergies alimentaires, enfants en très bas âge, etc.)

Evolution des besoins

Globalement le profil des bénéficiaires qui ont fréquenté l'Echelle en 2011 est resté le même ces dernières années. Le patchwork des personnes que nous avons reçues englobe donc tant des chômeurs, que des bénéficiaires du RI, des personnes insérées sur le marché du travail, des rentiers AI ou AVS, des familles monoparentales, recomposées, ou célibataires de tout âge.

Nous avons pu constater qu'il est plus difficile pour les ménages composés d'une personne ou en couple de joindre les deux bouts ou d'assainir leur situation. Ceci peut paraître paradoxal, mais en interrogeant nos bénéficiaires et en faisant des budgets avec eux nous nous sommes rendu compte que les ménages composés d'enfants ont un peu plus de marge de manœuvre au niveau des liquidités qu'ils acquièrent en plus de leurs revenus. En effet, en situation de précarité, les familles utilisent et jonglent fréquemment avec leurs allocations familiales ou maternité ainsi qu'avec les pensions alimentaires qu'elles reçoivent. Ceci permet donc de combler des retards pris sur les charges incompressibles du budget, ou aide encore à rattraper des petites dettes privées.

Par ailleurs, le fait d'avoir des enfants permet de conserver plus ou moins un réseau social : membres de la famille, voisins ou collègues de travail ayant des enfants, liens créés chez des mamans de jours ou dans les crèches etc. Ainsi échange de vêtements, de chaussures ou de jouets, partage des repas ou des quatre heures, s'avèrent être un soutien dans le budget des familles précarisées. Nous avons constaté aussi que les familles avec enfants osent plus demander de l'aide et obtiennent plus facilement ou rapidement du soutien que les personnes seules ou en couple. Il y a certainement moins de honte à demander pour ses enfants que pour soi-même seulement.

Il n'en reste pas moins que les situations de précarité restent émotionnellement plus pénibles et angoissantes pour les familles que pour la personne seule puisqu'elles ont une responsabilité quotidienne de couvrir décemment les besoins de leurs enfants.

Déjà évoqué dans le rapport d'activité de l'année dernière la précarisation sociale ou relationnelle touche de plus en plus les bénéficiaires que nous rencontrons à l'Echelle. Nous avons constaté que certaines personnes sont à un tel point précarisées au niveau de leurs relations sociales, qu'elles en ont perdu la compétence de pouvoir nommer leurs besoins, voire de pouvoir expliquer leurs problématiques. Par conséquent, elles sont comme tétanisées ou semblent avoir carrément abdiqué. Ainsi, notre prise en charge en est modifiée : cela implique des exigences de la part des intervenants de l'Echelle, particulièrement en termes de temps à toujours plus accorder à l'écoute ainsi que des compétences particulières à utiliser pour permettre au bénéficiaire de sortir de cette résignation.

Notre volonté est bel et bien que le bénéficiaire puisse se rendre compte qu'un itinéraire de vie n'est pas linéaire, que les échecs qui marquent sa vie ne traduisent pas un destin marqué par la fatalité, ou par une répétition de défaites inévitables.

La complexité des démarches administratives à effectuer pour obtenir un soutien, lorsqu'on désire sortir d'une situation de précarité est lourde et fastidieuse. Elle décourage, voire désespère couramment les personnes les plus motivées à s'en sortir. Les procédures de plus en plus complexes nécessitent souvent des compétences administratives ou des moyens que nos bénéficiaires n'ont pas forcément. Là encore, notre prise en charge s'en trouve modifiée et nous devons consacrer de plus en plus de temps aux bénéficiaires dans l'accompagnement et l'acquisition de compétences désormais pointues, afin qu'ils acquièrent une autonomie administrative.

Au niveau du soutien alimentaire que nous offrons, utilisé comme outil permettant un desserrement du poste « ménager » dans le budget de nos bénéficiaires, nous avons constaté des demandes plus importantes et régulières quant aux produits liés à l'hygiène et à l'entretien du ménage. En effet, les produits de nettoyages, de lessive, les couches pour bébé, les produits d'hygiène corporelle ou dentaire, papier wc, etc. prennent une place importante dans le budget. Beaucoup de nos bénéficiaires complètent les colis alimentaires, remis par l'Echelle, avec les rabais 50% des grandes surfaces qu'ils trouvent en fin de journée. Mais ils nous expliquent qu'il n'en va pas de même avec les produits d'hygiène et que, même si elles font des actions pour ces produits-là, cela reste trop onéreux pour leur budget.

Macadam Services

*Macadam est le champion du puzzle social ou
"comment se reconstruire pièce par pièce!"
Yan Desarzens, Responsable Macadam Services*

La plus-value apportée par l'entité au réseau et aux bénéficiaires

Le concept

Macadam Services continue à se positionner comme un acteur important et atypique dans le réseau. C'est en effet, dans le catalogue MIS (Mesures d'Insertion Sociale) du canton de Vaud, la seule mesure bas seuil à orientation professionnelle qui prenne en charge des bénéficiaires en phase active de consommation. A ce titre, notre approche est conforme à la philosophie de la Fondation Mère Sofia, le but n'étant pas d'orienter ni de motiver les consommateurs vers des structures thérapeutiques mais bien de les accompagner vers une prise de conscience des limites imposées par leur consommation.

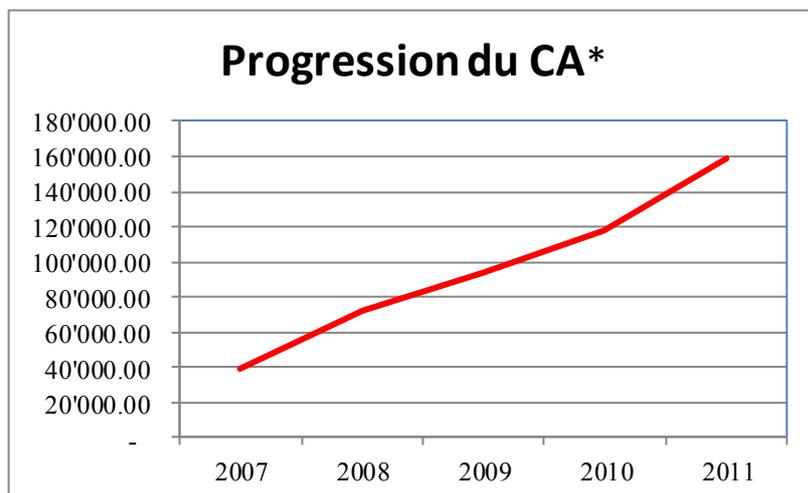
Toutefois, il serait réducteur de limiter les bénéficiaires de Macadam Services à des personnes consommatrices d'alcool ou de drogues. L'accès bas seuil de Macadam Services permet à chacun, pour autant qu'il bénéficie d'un droit au travail, de se (re)tester dans le monde du travail. C'est en accompagnant chacun des bénéficiaires, en fonction de la situation où il en est et en le soutenant dans les démarches qu'il effectue, que nous l'aidons dans sa reconstruction personnelle, sans être intrusif ni pressé.

Macadam Services se profile toujours dans une optique d'entreprise sociale. D'une part, nous travaillons en direct et en frontal avec les clients extérieurs et, de l'autre, nous organisons un soutien social et un travail motivationnel pour nos bénéficiaires. Nos clients sont informés du caractère citoyen lorsqu'ils mandatent Macadam Services pour une mission. L'accueil réservé à nos équipes est, par ailleurs, particulièrement bienveillant.

Une attention particulière est portée au bien-être des bénéficiaires de la structure, tant au niveau humain que professionnel. Les missions proposées sont adaptées à leurs conditions physiques et psychiques. Contrairement aux ateliers d'occupation et aux formations proposées dans d'autres structures, la personne engagée à Macadam Services offre ses propres compétences professionnelles et personnelles aux clients, le but étant de permettre à ces personnes de reprendre confiance, de valider et valoriser leurs compétences et de (ré)acquérir un savoir-être en vue d'une insertion sociale et professionnelle.

Les chiffres

2011 a été, pour Macadam Services, l'année de tous les records. La progression en termes de chiffre d'affaires est l'un des résultats le plus significatif. Nous sommes très heureux de constater que l'augmentation est en lien avec la qualité des services rendus par la structure.



Années	Progression du chiffre
2011	159'325.00
2010	118'000.00
2009	94'233.00
2008	72'600.00
2007	38'941.00

*= Chiffre d'affaires

Hormis ces chiffres encourageants, nous pouvons aussi exprimer une grande satisfaction quant à la régularité et la stabilité de nos bénéficiaires qui traduisent leur engagement personnel dans les missions qui leur sont confiées.

De même, toutes les places mises à disposition par Macadam Services ont été utilisées ; une liste d'attente de 10 à 15 personnes est permanente. Ainsi, la mesure Macadam a offert 10 places par mois pour des bénéficiaires du RI (Revenu d'Insertion), et de 5 à 7 places supplémentaires par mois pour des personnes venant d'autres horizons (AI, sans aide de l'état), ces derniers bénéficiant d'un accompagnement moins important. Ainsi quelques 31 personnes ont été engagées à Macadam Services, dont 7 femmes et 24 hommes.

	2011	2010	2009
Nbre de bénéficiaires	31	32	33
Nbre de missions	423	359	260
	pour 321 clients, dont 48 entreprises et institutions.	pour 256 clients, dont près de 50 entreprises et institutions.	pour 286 clients, dont près de 40 entreprises et institutions
pour un chiffre d'affaire de	159'325.00	118'000.00	94'233.00
Heures travaillées	3'824	3'899	2'241

Au vu de l'engouement des bénéficiaires pour Macadam Services et de la liste d'attente permanente, il est possible d'affirmer qu'il existe de réelles lacunes dans la prise en charge de certaines populations précarisées ayant besoin d'une activité régulière qui permettrait une reprise de confiance et une valorisation de leur image. La philosophie de travail, l'attitude professionnelle de l'équipe éducative et son dynamisme ont créé une réelle valeur ajoutée, mais, structurellement, Macadam Service ne peut répondre à la demande.

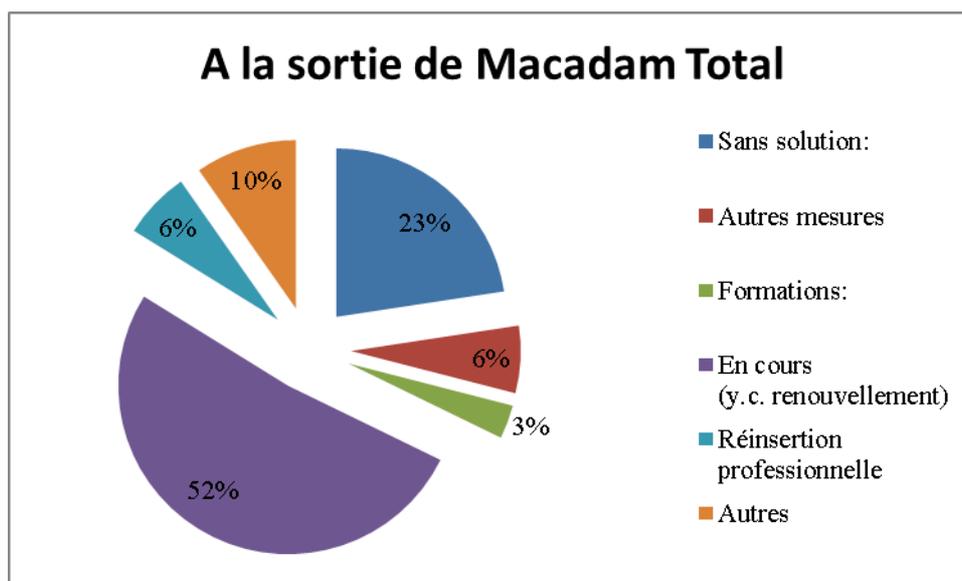
Le salaire moyen pour 2011 est de Fr. 212.55 par mois (226.55 pour les hommes et 140.15 pour les femmes). Le salaire maximum versé s'élève à Fr. 1'317.-. Les bénéficiaires effectuent en principe une mission par semaine, mais selon les capacités de chacun et les possibilités de missions, nous tentons une augmentation progressive de l'occupation.

La durée de l'engagement à Macadam Services est de 6 mois, que nous pouvons renouveler si la situation l'exige. Si le bénéficiaire a suffisamment progressé, nous tentons de l'orienter dans une mesure plus haut seuil, ou du moins vers une structure lui permettant de mettre à profit ses acquisitions et d'en développer d'autres. Toutefois, nous ne saurions considérer l'orientation à la sortie comme seul facteur d'évaluation de réussite. En effet, lors de la mise en place du suivi, nous accordons une attention particulière à l'établissement d'objectifs personnalisés. La plupart des buts ainsi décidés avec la personne, et en accord avec son assistant social, sont atteints. Toutefois, nous ne pouvons évaluer statistiquement de tels éléments, ces buts étant très souvent liés à une progression personnelle non mesurable, ni quantifiable.

A la sortie de Macadam			
	Homme	Femme	Total
Sans solution*	21%	29%	23%
Autres mesures	4%	14%	6%
Formations	4%	0%	3%
En cours (y.c. renouvellement)	58%	29%	52%
Réinsertion professionnelle	0%	29%	6%
Réorientation AI	0%	0%	0%
Autres**	13%	0%	10%

*= Sans solution adaptée lors de la fin de la prise en charge par Macadam Services.

**= Arrêt de Macadam Services pour raison de santé, ou sans que nous sachions où allait la personne.



Points marquants de l'année écoulée

Trois éléments marquants sont à relever:

En premier lieu, il faut mentionner qu'une grande restructuration en termes d'équipe a eu lieu au sein de Macadam. En effet, le responsable, M. Yan Desarzens, quitte ses fonctions pour prendre le poste de directeur général de la Fondation Mère Sofia au 31.12.2011. Céline Romanens, en poste d'éducatrice à Macadam depuis 2006 reprend le poste de responsable dès le début 2012. Un nouveau collaborateur rejoindra les rangs de l'équipe éducative. Ces changements, bien que concernant l'année 2012, ont été annoncés et le transfert a été partiellement organisé en fin d'année 2011.

Deuxième événement important, le responsable de Macadam Services a été appelé à témoigner au tribunal d'arrondissement en faveur de l'un de ses bénéficiaires concernant l'importance de la réinsertion pour ce dernier. Cette comparution met en avant l'expérience de Macadam Services dans la réinsertion socioprofessionnelle à bas seuil.

Enfin, un mandat concernant la mise en place d'une méthodologie d'évaluation des mesures bas seuil a été donné à l'UNIL. Durant cette année, nous avons participé à cette recherche, aussi bien l'équipe éducative que les bénéficiaires. Nous avons pu proposer quelques-uns des outils que nous avons adaptés à notre pratique professionnelle. Nous nous réjouissons de tester durant l'année en cours cette nouvelle méthodologie.

Evolution des besoins

X. l'employé type de Macadam:

41 ans, divorcé, deux enfants qu'il ne voit plus. Célibataire, il vit dans un petit appartement à Lausanne.

Après l'arrêt de son apprentissage à 19 ans, il a galéré dans plusieurs petits jobs. Sa consommation de stupéfiants ne lui permettait pas de garder un emploi très longtemps, mais X est débrouille, il bricole, il s'arrange pour pouvoir continuer à survivre. Il est même passé par la tôle, pas grave ça endure, il a aussi vécu dans la rue et ça il se rappelle p... c'était dur.

Après ces événements, ça a été moins agréable, ce sale sentiment de ne plus être comme les autres, cette impression que les voisins le regardent un peu de biais; mais on crée du lien avec d'autres personnes, des copains de galère, à la Riponne ou ailleurs...

Et puis X s'est réveillé un jour et il s'est rendu compte qu'il n'était plus tout jeune, que ce regard de la société, il ne pouvait plus faire comme si ça ne le touchait pas. D'abord il a pensé que ce serait facile de trouver un taff, L. lui avait dit qu'il avait un plan avec le cousin de son ex, mais c'était un ballon de baudruche qui s'est dégonflé. Pas grave avec ses compétences, il trouvera. Mais partout, on lui demande un CV, des diplômes, des références... Comment on fait un CV déjà?

Alors, à la Riponne ou au Passage, on lui parle de Macadam, un endroit où ils te donnent des petits jobs. X prend son temps, il est motivé, mais c'est un peu flippant quand même... et puis un jour, il se lance et passe à la permanence. On lui pose quelques questions, rien de bien méchant, plutôt valorisant. On lui dit qu'il bossera en équipe, bon ben on verra mais en tout cas pas avec machin.... X est un peu sur la défensive, mais tout se passe bien, on lui propose de commencer gentiment, mais ils croient quoi?, X n'est plus un gamin? il connaît ses limites.

A la première mission, X se souvient, c'est pas si facile, le physique ne suit plus, la cure de méthadone lui permet de tenir l'effet du manque à distance, mais les muscles ont morflé, mais il se donne, ça fait du bien, c'est le début de la remontée...

La population de Macadam Services évolue. L'an dernier nous avons ressenti un certain rajeunissement de nos bénéficiaires mais cette année dément la tendance de la précédente ou la rend moins évidente. Toujours quelques jeunes, mais aussi des personnes qui ont « roulé leur bosse », certains ne sont pas si loin de la retraite (+ de 60 ans), et ont longtemps travaillé, ils ont craqué un peu, mais n'aiment pas en parler, "tout va bien, pourvu que je bosse" est le leitmotiv de cette population... La dynamique d'équipe reste excellente et sans conflit particulier.

La prise en charge des bénéficiaires est l'élément central de notre réflexion et de l'occupation du temps des travailleurs sociaux. Les problématiques rencontrées à Macadam Services restent lourdes. Ainsi notre prise en charge, les procédures du suivi et du soutien sont très importantes et cela implique des besoins marqués en temps et en compétences spécifiques.

Ainsi, les problématiques identifiées de nos bénéficiaires à leur entrée en mesure à Macadam se répartissent comme suit:

	Hommes	Femmes	Total
Poly-toxicomanie	46%	0%	35%
Alcoolisme	21%	29%	23%
Problèmes psychiques (dépression, anxiété)	21%	14%	19%
Autres problématiques	13%	57%	23%

Il est à noter que certains de nos bénéficiaires souffrent de plusieurs des problématiques citées, dans ce cas, nous les avons répartis en fonction de ce qui était à gérer en premier lieu.

De cette statistique, nous pouvons observer que les addictions restent la principale problématique gérée à Macadam Services avec toutes les difficultés que cela entraîne. Notre capacité d'adaptation nous permet de relever ce défi. Nous souhaitons toujours maintenir notre accueil à bas seuil. Nos bénéficiaires apprennent à gérer leur consommation et nous les accompagnons dans la prise de conscience des limites liées à une éventuelle surconsommation, sans juger, ni imposer. La conduite de véhicules sous effet de produits reste bien évidemment interdite.

Enfin, comme mentionné plus haut, la capacité d'accueil des bénéficiaires est dépassée et, par conséquent, nous devons faire des listes d'attente. Cela ne correspond nullement à notre approche bas-seuil et diminue le résultat positif de notre mesure. En effet, l'un des facteurs déterminant pour aller de l'avant en réinsertion sociale est de permettre aux bénéficiaires qui franchissent le pas, de débiter rapidement la mesure, valorisant ainsi les efforts pour passer la porte.

*"A force de me planter, je vais bien finir par pousser!"
Grégoire Lacroix*

Le Parachute

Le Concept

En 2011, le Parachute a poursuivi sa mission dans l'accueil d'adolescents de 14 à 18 ans. Ceux-ci sont placés par le SPJ, le Tribunal des mineurs ou l'Office du tuteur général. Cet accueil se fait sur un modèle bas seuil qui demeure singulier et original dans le canton. Ces adolescents vivant des situations d'échec et de rupture se voient ainsi offrir un mode de prise en charge accessible visant à la restauration de l'image de soi et de leur manière d'être en relation avec le monde des adultes.

Cette orientation bas seuil nous permet d'accueillir le jeune, où il en est, dans sa situation, avec ou sans projet et de l'accompagner vers un mieux, si possible. Il est le bienvenu avec ses difficultés relationnelles et ses éventuels problèmes de consommation d'alcool ou de produits stupéfiants. Au moment de l'admission, il est vérifié au cours d'un entretien que le jeune ait un niveau d'autonomie suffisant pour pouvoir évoluer dans un type de prise en charge bas seuil. En effet, notre structure laisse de grands espaces de liberté et de responsabilisation qui peuvent être mal vécus ou être source d'angoisse chez certains. C'est pourquoi nous faisons également attention à ne pas admettre des adolescents susceptibles de se mettre en danger.

Notre accueil offre un cadre qu'il est impératif de pouvoir faire respecter. A titre d'exemples, nous interdisons, dans l'enceinte du Parachute, la consommation de produits alcoolisés et stupéfiants, les relations sexuelles et les violences physiques. L'équipe éducative travaille avec le jeune au travers du quotidien en mettant l'accent sur la relation. Nous nous focalisons sur ce qu'ils SONT plutôt que sur ce qu'ils FONT.

Ce travail relationnel permet de redonner aux jeunes des compétences comportementales et des notions de respect de soi-même et des autres. Nous allons analyser les compétences du jeune en confrontant le regard qu'il porte sur sa situation avec celui de l'équipe. Ceci permet de solliciter chez lui sa *part d'adulte* et de faire ressortir ses compétences pour amorcer, faire évoluer ou concrétiser son projet de vie. Même dans le cas d'une transgression, il est important de pouvoir mesurer ce qui est de l'ordre d'un véritable problème de compétence ou ce qui pourrait être de l'ordre de la « mauvaise volonté » ou d'une volonté de nuire. Chaque sanction est ainsi personnalisée en fonction de la situation du jeune et vise si possible, à construire avec lui une manière d'assumer la conséquence de ses actes.

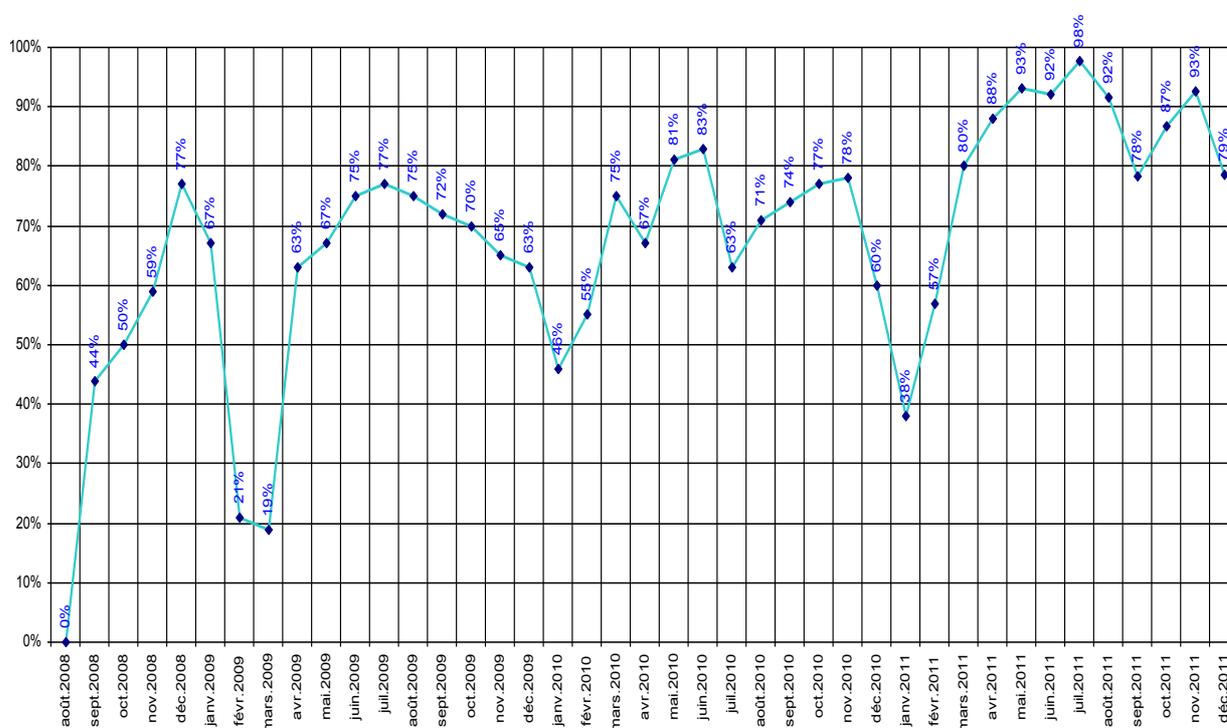
Les actions éducatives au Parachute sont généralement guidées par les concepts de l'analyse transactionnelle (en italique dans le texte). Ce cadre théorique nous permet d'aller solliciter chez le jeune sa *part d'adulte* afin d'éviter qu'il se place comme *victime* ou dans une attitude de *toute puissance*. Cet outil a pour but de le pousser à se fixer des objectifs qui lui permettront d'améliorer sa situation et de se projeter dans le futur. Ainsi le jeune peut travailler à la connaissance ou à l'amélioration de l'image qu'il a de lui-même et à sa manière d'être en relation avec les autres.

Sur la base de la notion de *contrat* de l'analyse transactionnelle (AT), le jeune est placé dès le début de son séjour au Parachute comme partenaire de ce *contrat*. Tout placement au Parachute nécessite la pleine adhésion du jeune et ne peut s'opérer sous la contrainte. Le travail en réseau est fondamental dans chaque situation afin de trouver les ressources nécessaires à son amélioration.

Des entretiens individuels avec les jeunes ainsi qu'une réunion pour le groupe d'adolescents ont lieu chaque semaine. Cette réunion constitue un espace de parole important pour que les habitants du Parachute puissent s'exprimer de manière collective sur ce qu'ils vivent et pour trouver les ressources avec leurs pairs et l'équipe afin d'améliorer la vie en collectivité.

Les chiffres

Evolution du taux d'occupation entre 2008 et 2011



Taux moyen d'occupation du foyer en 2011 : 81%

Durée des séjours

Nombre	Sexe	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Durée séjour	
1	M	19												19	
2	M	31	28	9										68	
3	F	13	28	31	30	31								133	
4	M	31	28	31	30	31	30	31	31	8				251	
5	M		22	31	30	31	30	31	31	30	31	30	31	328	
6	M		20	31	30	31	30	31	31	30	31	30	31	326	
7	M		1	9										10	
8	M			24	30	31	30	31	22					168	
9	F			16	30	31	10							87	
10	M			16	30	31	30	31	31	30	31	30	4	264	
11	F					13	30	31	18					92	
12	F					1	30	31	26					88	
13	F							25	22					47	
14	M								8	30	31	30	12	111	
15	F								7	30	31	30	31	129	
16	F									30	31	30	31	122	
17	F										29	30	4	63	
18	M											6		6	
19	M											6	31	37	
20	M												20	20	
Total nuits par mois		94	127	198	210	231	220	242	227	188	215	222	195		
														Total nuits	2369

Proportion M selon nb de jeunes	12	60.0%	Total nuits M	1608	67.9%
Proportion F selon nb de jeunes	8	40.0%	Total nuits F	761	32.1%

Durée moyenne des séjours	118
Moyenne M	134
Moyenne F	95
Différence	39

Autres chiffres clés de l'année 2011

Habitants:

Nb de journées d'accueil : 2369
(2020 journées en 2010)

Durée moyenne des séjours : 118 jours
(106 jours en 2010)

Nb total de jeunes : 20, dont 12 garçons et 8 filles
(19 jeunes, dont 12 garçons et 7 filles en 2010)

Âge moyen à l'admission: 16 ans et 5 mois

Âge moyen au départ: 16 ans et 9 mois

Jeunes de moins de 15 ans admis: 1

Nb de contrats Jeune Adulte établis : 3
(les contrats Jeune Adulte sont des prolongations de placements au-delà de la majorité pour maintenir la stabilité de l'individu)

Exclusions définitives : 3 (3 en 2010)

Provenance des jeunes : 60% institution, 35% famille, 5% autre

Les jeunes sont partis pour : 64% autre, 29% institution, 7% famille

Equipe:

9 collaborateurs correspondant à 6 EPT éducatifs

Dont: 4,35 EPT formés

Objectif: 4,5 EPT formés (75% du personnel)

Différence: -0.15 EPT

1 responsable

1 bénévole

2 civilistes

1 emploi subventionné ETS

Points marquants de l'année écoulée

Aboutissement et mise en place de la contractualisation avec le SPJ depuis le 1er janvier 2011

Le fait marquant de cette année aura été la contractualisation du Parachute avec le SPJ. Celle-ci a demandé, au préalable, un grand nombre de rencontres et d'échanges ainsi que beaucoup de temps de réflexion avec ses partenaires. Il a aussi fallu adapter certaines de nos procédures et en élaborer d'autres pour pouvoir s'inscrire dans la politique socio-éducative du canton. Par exemple, le Parachute ne gérait pas le budget des jeunes pour ne pas fausser ou altérer la relation entre les adolescents et l'équipe éducative. Il a fallu créer les procédures de cette nouvelle prise en charge et faire en sorte que les éducateurs ne soient pas impliqués dans cette gestion financière. C'est donc le responsable du Parachute qui a été désigné pour gérer ces aspects. Toujours dans le souci de préserver la relation éducative, il a été défini que l'argent du budget personnel des jeunes ne serait pas sujet à sanction et demeurerait normalement un droit inaliénable.

Cette contractualisation a suscité une évaluation multilatérale avec le SPJ en début d'année. Elle a permis de revisiter tous les aspects de la prise en charge et de dégager des objectifs d'amélioration pour l'année en cours. Ceci s'est traduit par l'élaboration et l'amélioration de certaines de nos procédures concernant, entre autre, les temps de présence éducative, les absences prévues ou imprévues du responsable, les procédures d'hygiène et de gestion de l'alimentation, la distribution des budgets personnels des jeunes et l'élaboration d'outils en permettant le suivi, ainsi qu'un travail de promotion et d'information sur notre mission auprès du réseau. Les membres de la direction générale, l'équipe éducative, la direction du Parachute et du SPJ ont été associés à cette évaluation. Cet exercice sera annuel. La prochaine évaluation permettra de mesurer les actions prévues et mises en place cette année ainsi que de faire émerger des objectifs pour l'année suivante.

La contractualisation du Parachute a pour effet direct de pérenniser et structurer son fonctionnement. Elle a également donné beaucoup de crédit à la structure dans le réseau. Elle tend à améliorer les conditions de prise en charge éducative mais ne modifie pas notre concept et l'essentiel de nos procédures de mise en application. Elle est vécue par l'équipe comme une pérennisation de leur action par la reconnaissance institutionnelle qu'elle apporte et garantit les moyens nécessaires pour fonctionner de manière optimale.

Le séminaire annuel

Notre deuxième séminaire annuel a eu lieu au mois de février. Il nous a permis de revisiter nos procédures, de les ajuster en fonction de la réalité et d'en élaborer de nouvelles. C'est à l'occasion de cette journée de travail que nous avons pu mettre en place les procédures concernant la gestion du budget des jeunes, les mesures d'hygiène nécessaires pour la confection des repas et la conservation des aliments, la création d'un espace multimédia pour les jeunes ainsi que ses règles d'utilisation. Ces procédures de fonctionnement ont été incluses dans un document de référence qui s'intitule : «procédures de mise en application du concept».

Ce séminaire a aussi été l'occasion d'entreprendre une formation sur l'analyse transactionnelle grâce à l'intervention d'une formatrice dans cette approche. Cette formation s'est prolongée pendant trois séances lors de nos colloques hebdomadaires. A la fin de ce temps de formation, une supervision de situation, s'appuyant sur la théorie de l'analyse transactionnelle, s'est mise en place dès le mois de septembre 2011 à raison d'une séance par mois avec la même intervenante. Il s'agit de permettre à l'équipe d'intégrer les notions de base de l'analyse transactionnelle et ainsi d'adopter un cadre théorique commun dans tous nos temps de réflexion et d'élaboration. A partir d'informations du terrain, l'intervenante en analyse transactionnelle guide l'équipe en faisant les liens théoriques avec les concepts de l'analyse. Ce travail vise une meilleure compréhension de la situation du jeune et l'émergence des options éducatives pour affiner la prise en charge.

Cette supervision d'équipe qui a lieu tous les mois pendant une séance de 2 heures se poursuit depuis la rentrée de septembre. Elle a fait l'objet d'un bilan entre l'équipe, le responsable du Parachute et le superviseur. Il s'avère que toutes les parties sont d'accord pour continuer ce travail dans les mêmes conditions et au même rythme. Il est clair que l'on peut observer que ce temps de travail a permis à l'équipe d'améliorer sa cohésion, d'aborder les situations difficiles et de désamorcer des conflits possibles.

Changement de responsable au Parachute et nouvelle Direction Générale

A la fin du mois d'août, Christophe Bouallag a donné sa démission pour pouvoir se tourner vers une autre activité professionnelle. Vincent Léchaire l'a remplacé. Un nouveau poste a été élaboré pendant cette fin d'année afin de créer notamment un palier entre les éducateurs et le responsable du Parachute pour corriger les transgressions des jeunes, mettre en place des bilans mensuels d'observation des adolescents et favoriser la coordination dans la maison. Ce poste n'a pas de dimension hiérarchique. La version finale du cahier des charges de cet éducateur de liaison (80%) a été acceptée par le SPJ début 2012.

Cette période de transition a été utilisée pour stabiliser le Parachute, consolider la prise en charge des jeunes et mettre en place de nouveaux outils pour développer notre action. Avec le changement de direction au niveau de la fondation (départ de Stéphane Michel puis de Christine Testa fin 2011 ; arrivée de Lisa Rubli et de Yan Desarzens), le Parachute continue sa mue. Tous ces changements ont provoqué quelques mouvements dans l'équipe éducative. Cette évolution du Parachute est néanmoins bien perçue et encouragée par la majorité des éducateurs et du SPJ.

Le Parachute a de beaux jours devant lui s'il continue de se développer avec dynamisme et qu'il arrive à s'implanter plus fortement encore dans le réseau cantonal de prise en charge. Nous avons de plus en plus de signes positifs par rapport à la prise en charge bas seuil et ce même dans d'autres cantons. Notre défi sera de lutter pour garder notre spécificité tout en gagnant plus de confiance encore de la part du réseau social. Ceci impliquera certainement des tensions et des remises en question de part et d'autre mais un dialogue constructif permettra, nous l'espérons, de montrer davantage encore nos compétences dans l'accueil bas seuil.

Evolution des besoins

Il apparaît un peu plus clairement cette année que l'image du Parachute a évolué dans le réseau. Nous remarquons que, dans bon nombre de situations, le Parachute n'est plus seulement envisagé comme une ultime solution, mais comme un partenaire à part entière. En effet, le mode de prise en charge bas seuil est abordé de plus en plus souvent comme une alternative éducative. De ce fait, notre mode de prise en charge est dès lors envisagé comme une phase transitoire offerte aux jeunes et s'inscrit de fait dans un projet à plus long terme. En plus des assistants sociaux qui ont l'habitude de travailler avec nous depuis plusieurs années, beaucoup de partenaires nouveaux font le choix maintenant de solliciter le Parachute. Nous avons même dû refuser bon nombre de demandes d'admission cette année.

Même s'il reste encore du « pain sur la planche », le travail de communication qui a été fait, ainsi que les échanges directs entre les membres du réseau, ont permis de faire évoluer la connaissance et la confiance de notre mode de prise en charge. Le Parachute est davantage vécu comme un lieu offrant un cadre sécurisant où le jeune peut expérimenter ses comportements. La confusion entre l'ancien fonctionnement (accueil d'adultes) et le mode de prise en charge actuel (accueil de mineurs) s'estompe clairement dans le réseau.

Evolution des profils et des besoins des jeunes

Cette année, nous avons pu observer une évolution du public accueilli ainsi que de son profil. Contrairement à l'année dernière, il ne s'agit plus de jeunes qui sont dans leur 18ème année et qui ne s'inscrivent dans aucun projet. Nous avons accueilli des jeunes qui ont en moyenne 16 ans et pour qui un accueil de type bas seuil n'est pas envisagé comme un dernier recours mais comme une solution transitoire et préventive, laissant aux jeunes le temps de solliciter leurs propres compétences afin de pouvoir s'inscrire dans un projet à plus long terme. Ce sont donc des jeunes qui s'inscrivent plus dans le temps, ce qui a pour conséquence directe d'allonger la durée des séjours. Plusieurs jeunes, par exemple, ont accompli des stages et ont entamé des démarches pour la recherche d'un lieu d'apprentissage. Il est important de noter que même si l'objectif premier du Parachute n'est pas l'insertion ou la réinsertion mais bien le travail sur les compétences du jeune et sur sa manière d'être en relation, cela n'est pas incompatible avec l'émergence d'objectifs sociaux et professionnels émanant du jeune lui-même. Ce dernier est encouragé et soutenu par l'équipe et le réseau dans son projet.

Grâce au travail en réseau et à l'évolution du public accueilli, bon nombre de jeunes ont des occupations en journée.

Pour certains des jeunes accueillis cette année par exemple, le motif du placement était très clairement un conflit avec le parent chez qui ils vivaient. Quelques mois au Parachute ont permis de sortir de la spirale conflictuelle, de travailler à la restauration du lien avec le parent et de profiter de ce temps pour affiner ses projets de formation et d'avenir.

Certains jeunes proviennent d'autres institutions dans lesquelles ils se sont trouvés face à une situation d'échec souvent liée au cadre. Ceux-ci n'ont pas eu, à ce moment-là, la capacité d'intégrer ou de respecter ce cadre. Le Parachute offre à l'adolescent un cadre plus accessible sans lui imposer d'avoir un projet socioprofessionnel. Notre prise en charge permet à ces jeunes d'avoir du temps pour explorer leurs réelles compétences et leur laisse le choix de les exploiter ou non. La singularité de notre action réside dans la sollicitation de la *part d'adulte* et de libre arbitre que possède le jeune pour qu'il puisse réellement faire des choix pour son avenir.

Nous avons réussi à maintenir un équilibre filles-garçons dans l'effectif malgré une baisse significative de demandes pour les filles. L'équilibre du nombre de filles et de garçons ne répond à aucune règle établie, c'est un souhait éducatif.

Pour les départs qui se sont déroulés lors de l'accession à la majorité de plusieurs jeunes cette année, nous avons pu observer que ces derniers ont pu accéder en général à un logement et ont entamé des démarches auprès des services sociaux pour démarrer ou faire aboutir leur projet socioprofessionnel. En ce qui concerne les jeunes qui ont quittés le Parachute cette année, pour la plupart d'entre eux, une réelle évolution de leur comportement et de leur manière d'être en relation a pu être observée. Ce sont clairement ces évolutions comportementales qui ont permis à ces jeunes d'élaborer et d'investir un projet les concernant.

Direction générale

Cahier des charges

Afin de garantir une efficacité du travail administratif, la Direction générale regroupe l'entier des tâches de gestion et les compétences nécessaires à cette charge.

Les entités et le personnel social qui les compose, sont ainsi déchargés des aspects financiers, de la gestion des ressources humaines ou de la recherche de fonds.

Le travail administratif est de plus en plus complexe, notamment en lien avec des exigences spécifiques à chaque organe subventionneur. Il est donc nécessaire qu'il soit effectué par du personnel qualifié et avec une vision d'ensemble des différentes exigences et de leurs interactions.

Ainsi, les tâches sont centralisées et l'entier du personnel administratif regroupé au sein de la Direction Générale.

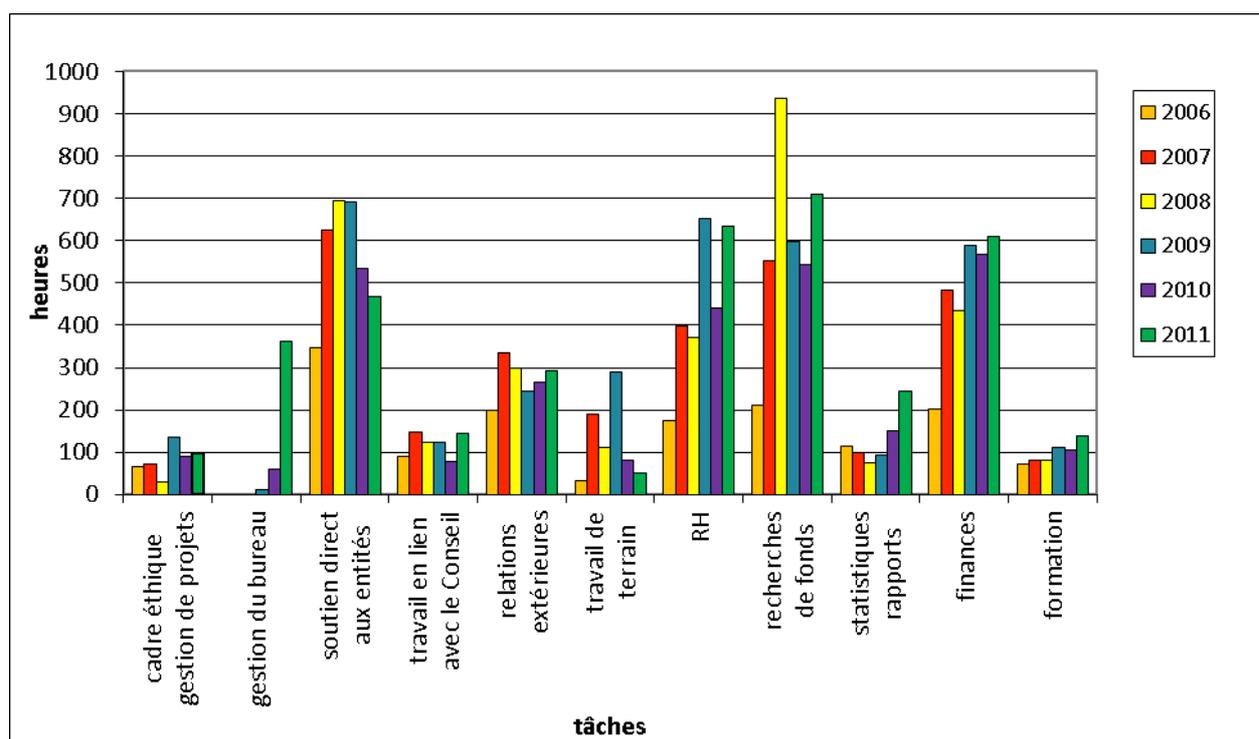
Cette dernière sert aussi de lieu ressource pour les entités dans le cadre de leur travail social. C'est en effet la Direction qui porte les différents concepts éducatifs, en assure la pertinence et veille à leur mise en application.

Ces compétences sociales sont également nécessaires pour le personnel social afin de débriefer, confronter ses décisions, valider la pertinence d'objectifs sociaux, etc. La Direction Générale sert donc d'instance occupant une position méta pouvant apporter un effet miroir et confronter les travailleurs sociaux dans leur pratique.

La Direction Générale fait également le pont avec l'extérieur, ceci tant au niveau des relations et négociations avec les autorités et organes subventionneurs, qu'au niveau de la défense idéologique des valeurs de travail à bas seuil effectué par les collaborateurs.

En effet, les travailleurs sociaux œuvrant dans le bas seuil sont fréquemment appelés à se situer dans une "zone grise" par rapport à la norme sociétal. Ils doivent pouvoir avoir la garantie que si la société réagit face à leur travail, que ce soit au niveau d'une remise en question de l'adéquation d'une telle prise en charge, de la limite légale ou éthique, ils ne seront pas directement interpellés. De cette manière, ils peuvent travailler sous protection de leur hiérarchie, qui assume la responsabilité de leurs actes face à l'extérieur, sans craindre d'être pris à parti dans des débats de société, dans des zones de tensions idéologiques.

Répartition des tâches



Ressources humaines

En décembre 2011, le personnel de la Fondation Mère Sofia est composé comme suit :

Entité	personnes	EPT	bénévoles
Conseil			10
Direction	4	2	
Parachute	8	6.45 éduc 0.5 RE 0.15 logistique	1
Soupe populaire	6	3.1	env.200
L'Echelle	3	1.25	10
Macadam Services	3	1.9	
Total	26	15.35	Env. 220

La lecture de ce tableau montre que la presque totalité des postes de la Fondation sont à taux d'activité réduit. Ceci est dû à deux facteurs:

- La volonté des employés, notamment dans les postes de terrain, de disposer de temps hors du travail pour se ressourcer, se former ou diversifier ses activités.
- La nécessité de disposer de personnel compétent pour des tâches spécifiques, sans pour autant avoir la charge de travail suffisante pour les occuper à plein temps.

Force est de constater que s'il est enrichissant pour une institution de disposer de personnel qui prend du temps à son bien-être et travaille à des taux plus petits, cela soulève parfois des difficultés pour repourvoir certains postes, notamment dans des domaines administratifs.

En 2011, deux zones d'activité ont vu leur dotation en personnel augmenter: la Direction Générale qui a passé de 1.5 EPT à 2 EPT, un poste de secrétariat ayant été créé, et Macadam Services qui a vu son équipe être renforcée par l'arrivée d'un logisticien à 0.4 EPT (attribution dans l'entité d'un poste partiellement disparu au Bus Rencard en juin 2010).

Une seconde différence notable, non visible dans une présentation purement chiffrée du personnel, qui s'est dégagée en 2011 est à mettre en lien avec le degré de formation du personnel. Environ deux tiers des postes de la Fondation sont occupés par du personnel de niveau universitaire ou en formation.

Recherche de fonds et communication

Les autorités apportent une large contribution aux activités de la Fondation. Ainsi, les subventions couvrent 80,38% de nos charges d'exploitation.

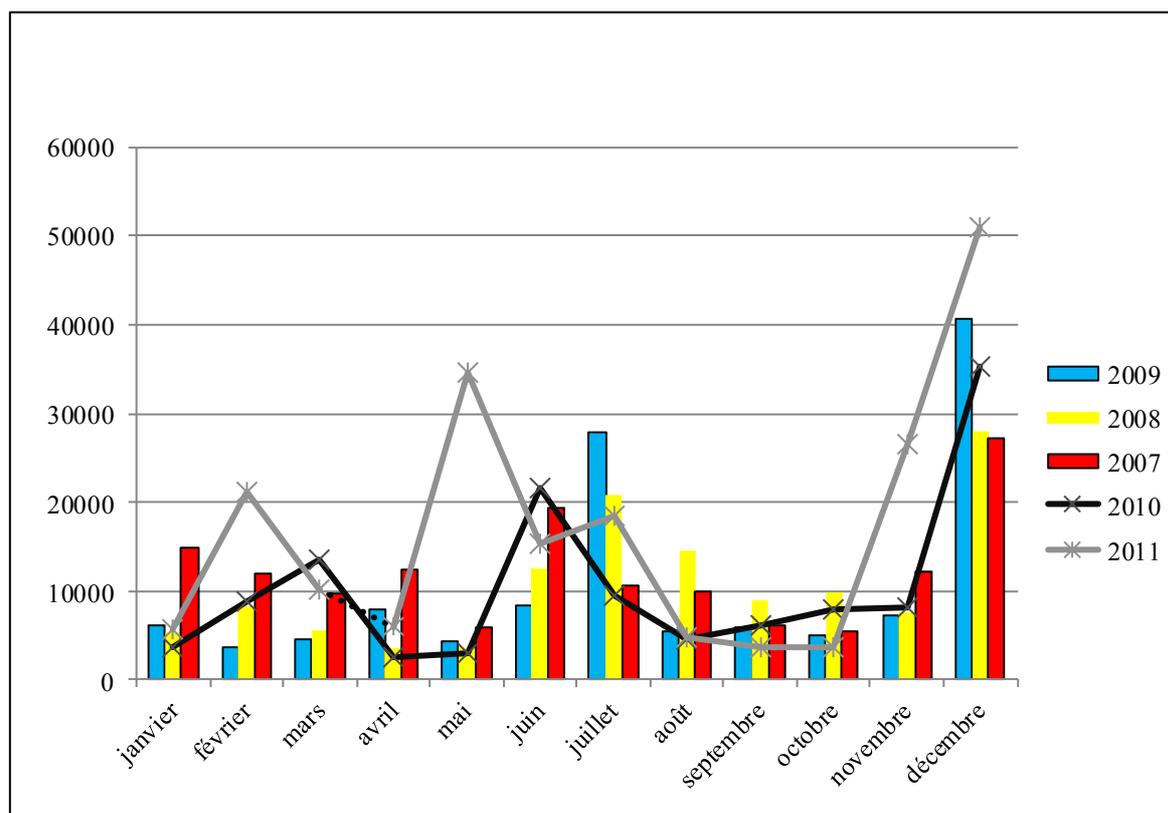
La Fondation reste néanmoins très active dans la recherche de fonds qui lui assure l'assise financière nécessaire à l'élaboration de nouveaux projets et à l'adaptation rapide de nos prestations aux besoins de la rue.

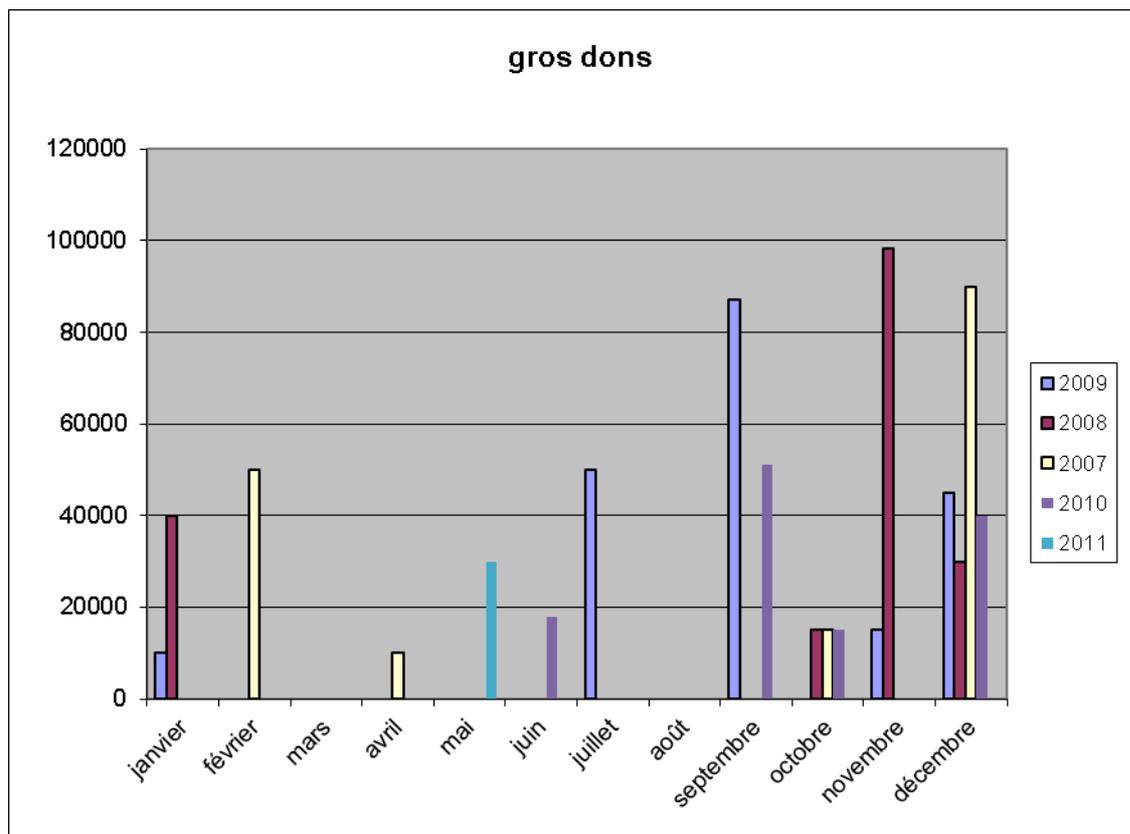
La Fondation a donc poursuivi un travail de fond entamé en 2010 autour de son image et de sa communication, afin de maintenir présent dans l'esprit du public la nécessité des soutiens privés pour garantir un travail de proximité avec les bénéficiaires.

Les résultats restent inquiétants, la baisse des dons privés s'affirme chaque année.

Si aujourd'hui cette baisse ne met pas en péril les activités déjà existantes, celles-ci étant en grande partie subventionnées par les autorités, elle freine, voire ampute, le développement de nouveaux projets.

2011 total	
total dons usuels	200611.4
Dons spéciaux	30000
total tous dons	230611.4
2010 total	
total dons usuels	124338.28
Dons spéciaux	124068
total tous dons	248406.28
2009 total	
total dons usuels	127095.08
Dons spéciaux	207040
total tous dons	334135.08
2008 total	
total dons usuels	128411.28
Dons spéciaux	183324
total tous dons	311735.28
2007 total	
total dons usuels	145898.14
Dons spéciaux	165000
total tous dons	310898.14





Depuis toujours, la Fondation s'est permis d'utiliser son expertise dans le domaine de la grande marginalité pour développer des projets audacieux et novateurs. Ceci n'est possible que grâce aux soutiens privés. Les autorités ont en effet généralement besoin d'un certain recul pour évaluer la pertinence et l'efficacité de ces projets. Elles laissent à la charge de la Fondation le soin de trouver les moyens financiers pour soutenir les nouveaux projets durant leur phase test.

C'est ainsi que des projets aujourd'hui reconnus et subventionnés par les autorités tels le Parachute ou Macadam Services, ont vu le jour grâce au soutien de dons privés.

Finances

Aujourd'hui, les différentes entités bénéficient d'une couverture de subventions suffisante à éviter le déséquilibre financier de la Fondation.

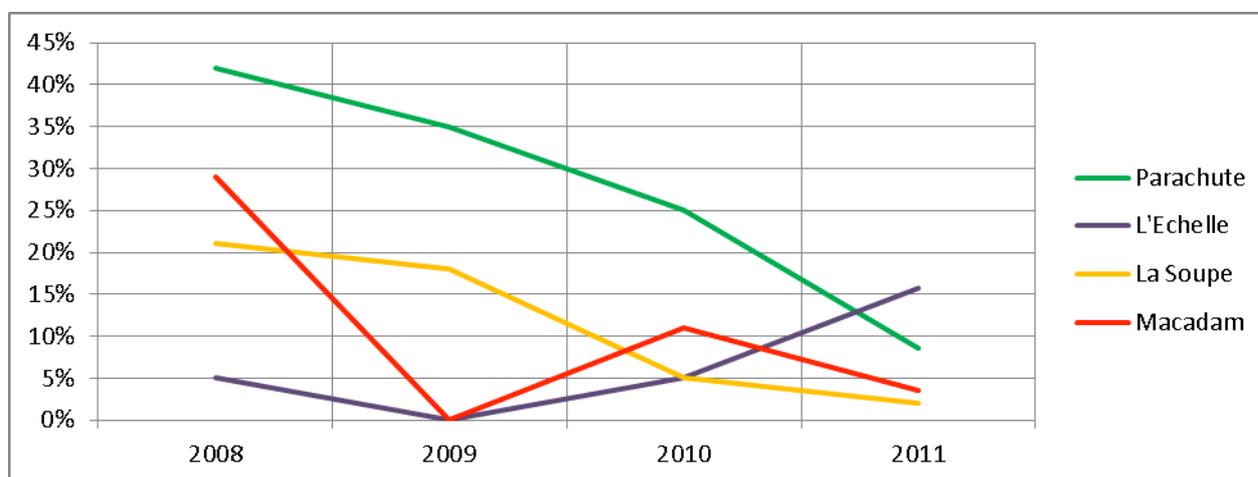
Ainsi, en 2011, la charge des activités payées grâce aux dons privés a représenté 19,62% des charges totales. Une certaine disparité est visible selon les entités:

- Parachute : total des charges non couvertes par les subventions : env. 8,5%, soit CHF 74'000.- de soutien privé
- L'Echelle : total des charges non couvertes par les subventions: env. 15,8%, soit CHF 30'000.- de soutien privé

- Soupe populaire : total des charges non couvertes par les subventions: env. 2%, soit CHF 7'000.- de soutien privé
- Macadam Services : total des charges non couvertes par les subventions ou mandats facturés : env. 3,5%, soit CHF 11'000.- de soutien privé. A noter que cette entité s'auto finance par son activité à hauteur de 50%

Part des charges non couvertes par les subventions par entité

	2008	2009	2010	2011
Parachute	42%	35%	25%	9%
L'Echelle	5%	0%	5%	16%
La Soupe	21%	18%	5%	2%
Macadam	29%	0%	11%	4%



Notons enfin que la charge administrative de l'ensemble de la Fondation est en augmentation, ceci essentiellement en lien avec les exigences des organes subventionneurs, en terme de statistiques à tenir, de dossiers à remplir, de spécificités comptables à suivre, etc.. Nous constatons toutefois que celle-ci ne représente que 10% des charges totales, **le 90% des dépenses étant en lien direct avec les bénéficiaires.**

Compte de résultat par entités du 01.01.2011 au 31.12.2011						Fondation Mère Sofia
	Fondation	Parachute	Soupe	Macadam	Echelle	Total
Dons, legs et recettes diverses	127'727	29'662	30'637	1'432	1'720	191'177
Dons spéciaux	0	0	0	0	0	0
Dons Loterie Romande	3'594	24'730	16'803	2'440	2'018	49'585
Legs	30'000					30'000
Subventions	0	809'688	400'000	161'820	160'000	1'531'508
Produits d'exploitation	59'519	149'990	0	155'675	0	365'183
	220'839	1'014'070	447'440	321'366	163'738	2'167'453
	10.2%	46.8%	20.6%	14.8%	7.6%	100.0%
Frais de prestations	-20'629	-34'156	-38'231	-6'041	-1'658	-100'715
Frais du personnel	-45'777	-719'169	-289'269	-260'611	-162'158	-1'476'984
Total frais d'exploitation	0	-90'732	-57'579	-25'565	-18'375	-192'251
Frais de promotion	-51'088	0	0	-28	0	-51'115
Frais d'administration	0	-12'310	-9'663	-10'920	-6'056	-38'949
Amortissements	0	-8'479	-10'420	-984	-984	-20'866
Résultat financier	0	-10'403	-818	-818	-818	-12'855
Résultat extraordinaire	838	-6'258	-625	-1'618	0	-7'663
	-116'656	-881'506	-406'604	-306'585	-190'048	-1'901'399

La lecture de ces comptes nécessite quelques précisions:

- Les charges du Bus Rencard sont ventilées pour 70% à la Soupe populaire et 30% au Parachute. En effet, ces deux entités bénéficient du soutien logistique du Bus Rencard pour leur approvisionnement. La Soupe populaire requiert cette aide, non seulement pour ses acquisitions de denrées usuelles, mais également pour les tournées quotidiennes de récupération des invendus de boulangeries.
- Les charges salariales de la Direction Générale sont ré-imputées aux entités selon la réalité des heures effectuées.
- Les tâches non imputables à une entité spécifique sont ventilées selon une clé de répartition équitable. Cette clé de répartition unilatérale pouvant être discutable au vu des disparités en personnel et en volume d'activités des entités, a été confrontée à la réalité de l'investissement en temps mis à disposition des entités par la Direction. Certes, certains éléments extraordinaires peuvent impacter sur cet investissement (reconceptualisation d'une entité, changement de responsable, etc.), mais de manière générale, elle semble être la plus équitable, ce d'autant plus qu'une part majoritaire du temps de travail de la Direction reste non imputable à une entité spécifique (RH, finances, recherche de fonds et promotion, etc.).
- Les charges liées au travail de recherche de fonds et de gestion des manifestations ne sont imputées à aucune entité et échappent donc à tout subventionnement par les autorités.

Elément marquant

L'élément le plus marquant de l'année écoulée aura été la contractualisation du Parachute. Très concrètement, cela signifie que le Service de Protection de la Jeunesse inscrit le Parachute comme étant une institution nécessaire à la politique socio-éducative du Canton. Au-delà de la reconnaissance que le Canton témoigne ainsi envers la qualité de la prestation fournie par le Parachute, c'est la dimension de la réduction des risques qui fait son entrée dans la politique de prise en charge des mineurs.

Le travail social à bas seuil d'exigence envers le bénéficiaire était jusqu'alors exclusivement mis en œuvre pour des personnes majeures. Le Parachute a réussi à convaincre le politique de la nécessité d'offrir un tel type de prise en charge pour des mineurs et a su offrir, par son expérience dans le domaine, une prise en charge de qualité dans ce domaine difficile. Le Service de Protection de la Jeunesse a ainsi fait confiance au professionnalisme du Parachute pour oser une prise en charge tenant compte d'une réalité nouvelle et assez inquiétante que sont la marginalisation de mineurs, la dépendance aux psychotropes chez des adolescents ou la délinquance précoce.

Avenir

2011 aura été l'année où la Fondation terminait un gros travail de pérennisation.

Aujourd'hui les finances sont saines, les activités reconnues par les autorités comme nécessaires au tissu social et le personnel travaille dans des conditions très proches de celles édictées par la convention collective d'AvenirSociale (association des professionnels du travail social suisse).

La Fondation va donc pouvoir mettre son expérience dans le domaine de la grande précarité au service d'une réflexion de fond quant aux lignes stratégiques à développer ces prochaines années.

Œuvrer pour permettre l'autonomisation des personnes, qu'elles soient en situation de précarité financière, de dépendance à des psychotropes ou de souffrances endogènes, est un défi que la Fondation relève depuis longtemps et devra continuer à relever. Le respect de la dignité humaine ne passe pas par le fait de nourrir celui qui a faim, mais de donner les moyens à la personne de recouvrer son autonomie et sa capacité à se nourrir elle-même.

Les enjeux de demain de la Soupe Populaire

Pour la Soupe Populaire, nous souhaitons pouvoir offrir de meilleures conditions d'hygiène, mais aussi un meilleur confort (chauffage, aération, espace) pour les bénévoles qui, chaque jour, confectionnent les repas dans notre cuisine. Dans le même esprit, nous souhaiterions plus impliquer les bénéficiaires dans l'élaboration des repas. Ainsi, l'idéal serait de centraliser dans les mêmes locaux la confection, la distribution et la consommation des repas.

Plus globalement, il manque à Lausanne un lieu d'accueil et de partage ouvert à tous. Dans le même esprit que la Soupe, sans toutefois offrir des repas, mais qui pourrait par exemple proposer quelques activités occupationnelles. Nous imaginerions, par exemple, un lieu qui offrirait un accueil durant la journée et dans l'après-midi, les personnes présentes aideraient à l'élaboration des repas de la Soupe dans les locaux puis au service dans les mêmes locaux.

Les enjeux de demain de l'Echelle

Comme décrit ci-dessus la précarité sociale que nous ressentons et qui nous est clairement exprimée par nos bénéficiaires est préoccupante. Rester à l'écoute, prendre le temps nécessaire pour que chaque personne qui se rend à l'Echelle puisse être reconnue comme un être humain en souffrance, reconnaître les problématiques du bénéficiaire comme étant importantes pour lui, légitimer et quitter les émotions provoquées par sa situation va continuer d'être au centre de la prise en charge de l'Echelle. En effet, cet aspect nous semble essentiel des conditions de base pour établir une relation humaine et de partenariat avec le bénéficiaire. De cette relation de partenariat découle un projet et un retour à l'autonomisation plus efficaces puisqu'il n'y a plus un aidant (TS) et un aidé (B) mais bien deux personnes s'investissant dans la résolution d'une situation difficile. Cependant cette prise en charge basée sur l'écoute et la création d'une relation de partenariat demande de pouvoir y consacrer du temps et d'organiser des rencontres régulières avec le bénéficiaire.

Les diverses mesures de durcissement des assurances sociales, notamment au niveau de l'AI, les restrictions des prestations du catalogue du revenu minimum d'insertion, la difficulté croissante au niveau des démarches administratives à effectuer pour obtenir de l'aide, nous font penser que la fréquentation de notre structure va augmenter considérablement dans un avenir très proche. Dès lors il faudra certainement repenser le fonctionnement de notre entité, soit en termes d'augmentation de capital humain, soit malheureusement en termes de baisse des prestations que nous offrons actuellement.

Enfin, nous observons que tout projet de retour à l'autonomie a un impact financier sur le budget des personnes en situation de précarité. Les recherches pour retrouver du travail ou un appartement nécessitent la création et l'envoi de dossiers, des frais de photocopies, de cartouches d'encre, une connexion internet, de multiples appels téléphoniques, des déplacements hors des zones que couvre l'abonnement de transport des bénéficiaires, etc. Ce sont autant de frais qui affectent encore le maigre minimum vital des personnes en situation précaire. Il en est de même lorsque le bénéficiaire essaie de construire un réseau social pour sortir de sa solitude ou entreprend une activité même de bénévolat. Il faut pouvoir se déplacer, inviter de temps en temps, offrir un café ou une bière, sortir... Ainsi, le relationnel coûte.

Lorsque ces frais sont à prendre sur un minimum vital ou sur un budget qui est déjà très serré, cela devient très vite une source d'inquiétudes et de découragement, même pour quelqu'un de très motivé à recouvrer son autonomie. Nous avons remarqué aussi que si la personne s'investit dans un projet d'autonomisation c'est souvent au détriment d'un autre poste du budget établi. Ainsi, à notre sens, recouvrer une autonomie nécessite un investissement à prévoir au budget. Nous n'avons pas de solution miracle à proposer mais nous pensons qu'il sera nécessaire de mener prochainement une réflexion et de creuser autour de ce thème : à savoir, combien coûte un retour à l'autonomie et comment le financer ? Ou plutôt comment offrir la marge de liquidités nécessaires à quelqu'un qui s'investit dans un projet d'autonomisation ?

Les enjeux de demain de Macadam Services

Les collaborateurs sans logement souffrent. Ils doivent subir en plus du regard que la société porte sur les marginaux et les bénéficiaires du RI, celui qu'elle fait peser sur les SDF. Il y a quelques années, ces personnes sans domicile étaient rares dans notre structure, mais depuis 2 ans, nous observons une recrudescence de cette problématique. Certaines des personnes engagées à Macadam Services perdent leur logement alors qu'elles sont à l'aide sociale. La raréfaction de logements permet aux gérances de refuser, presque systématiquement, les personnes à l'aide sociale, ce qui force ces dernières à chercher des habitations toujours plus loin des centres urbains.

Cette manière de procéder aura à terme comme conséquence une ghettoïsation des personnes les plus fragiles, sans pour autant les effacer du paysage urbain. En plus de subir un éloignement, ces personnes sont poussées à resquiller, puisque pour survivre, elles sont forcées de venir à Lausanne, donc de prendre les transports publics.

La consommation de produits stupéfiants est toujours plus préoccupante. Il nous apparaît qu'au-delà de l'aspect de prévention primaire, il faut développer une approche de type tertiaire, à savoir en particulier de diminutions des risques.

En effet, il faut stopper l'angélisme qui règne actuellement. Nous ne pouvons nier la tension sociale et la mise en danger des jeunes de notre société. Il serait illusoire de croire que la prévention primaire et la répression peuvent à elles seules supprimer cette tendance. Un changement en profondeur de la société est nécessaire et en attendant cette révolution, nous devons diminuer le potentiel risque lié aux consommations de stupéfiants. J'estime que la distribution de matériel stérile, mais aussi une approche d'explication de son emploi, des erreurs à ne pas commettre lors des injections du produit doit-être mise en place par les professionnels.

La problématique des working-poor est un élément qui devra être central dans la réflexion de la société dans les années à venir. Notre structure économique, ultra productive, engage des personnes en leur payant un salaire qui ne leur permet pas de survivre. Des familles dont les deux parents travaillent, ne parviennent pas à joindre les deux bouts. Certes, le canton de Vaud a fait preuve d'humanité en mettant en place les PC famille, mais il reste la question éthique et déontologique! Comment des entreprises peuvent-elles justifier le salaire de leurs cadres, sans rougir des revenus de leurs employés sans qualification certes, mais exécutant des tâches nécessaires et utiles pour leurs entreprises !

Le dépassement des capacités d'accueil dans les structures bas seuil interpelle et inquiète. Depuis quelques années, nous vivons des progressions de fréquentations importantes. Ramenées aux simples chiffres, les multinationales peuvent nous envier car l'évolution est exponentielle. Pourtant, loin de nous réjouir, ces faits nous interpellent et nous alarment, nous arriverons bientôt à saturation. Quelle sera alors la solution ?

Il est à noter qu'il manque à Lausanne un lieu d'accueil à bas seuil pour le jour et pour la nuit (prochainement peut-être avec le bistrot social) Une réflexion doit être élaborée en vue de la création d'une telle structure.

Une prochaine taxe pointe son nez... elle est pour le moins antisociale et inadaptée à la situation actuelle. C'est de la taxe au sac pour les déchets ménagers dont je parle. Des mesures d'accompagnement sont bien évidemment prévues, les personnes précarisées pourront demander des sacs gratuitement, ou moins cher! Ainsi non contente de ne pas prendre en compte la capacité financière des individus, cette taxe met en péril la structure même de la société en enfermant les plus précarisés dans une dimension de misérabilisme. Non seulement notre société pointe du doigt les marginaux, les toxicomanes et les écorchés de la vie, mais nous allons en sus les forcer à quémander des sacs poubelles pour ne pas se faire amender, structurant ainsi plus encore les difficultés à sortir de la précarité. C'est un comble pour ces personnes dont l'image de soi est déjà tellement faible, dont toute l'énergie est engagée pour survivre et pour remplir les besoins primaires.

Les enjeux de demain du Parachute

D'un point de vue général, nous constatons une pénurie de structure en tout genre :

- Il existe un criant manque de studios/chambres pour les jeunes une fois leur majorité atteinte. Il en va de même pour les places dans des foyers pour jeunes adultes. Une structure mettant à disposition des appartements avec un suivi éducatif léger représenterait donc un projet intéressant (voire un suivi dans des squats).
- Nous assistons à pas mal de situations de désinsertion socio-économique. Certains jeunes ont même parfois un profil pour qui le bas seuil est déjà un seuil trop haut... Les structures de réinsertion professionnelle pour les jeunes avant 18 ans sont aussi peu nombreuses et mériteraient donc d'être multipliées.
- Il manque des foyers de prise en charge plus stricte et des foyers qui permettent d'accueillir des jeunes qui ont à la fois des problèmes éducatifs et psychiatriques. Ceci pose la question de la collaboration entre les travailleurs sociaux et le monde de la psychiatrie surtout que de plus en plus de jeunes souffrent des deux problématiques.

Nous avons parfois le sentiment que le réseau cherche à « se débarrasser » de certains jeunes qui posent de gros problèmes en les plaçant dans les foyers, sans entamer une véritable collaboration. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce genre de comportement comme la surcharge de travail ou encore la peur de prendre des responsabilités. Mettre le bénéficiaire et la relation au centre de son action devient de plus en plus un luxe.

Au Parachute, nous discernons divers points de réflexion :

Notre image au sein du réseau : il nous paraît nécessaire de consolider notre spécificité bas seuil et d'en informer le réseau de manière plus appuyée, au moyen notamment de portes ouvertes. Nous souhaitons ainsi nous défaire de nos images de « terminus, tout le monde descend » ou encore de « cour des miracles ».

L'après Parachute : Quelle suite après le Parachute ? La question du logement (avant 18 ans et après) est importante tout comme celle de la réinsertion professionnelle avant 18 ans. Comment faire le passage des 18 ans le plus en douceur possible ? Faut-il changer la tranche d'âge accueillie au Parachute pour être plus proche de la réalité et du bas seuil : passer de 14 - 18 ans à 15/16 - 18/19 ans ?

La relation au centre de notre activité : Il nous paraît essentiel de continuer de mettre l'accent sur la RELATION et ne pas se laisser piéger par l'administratif.

Les mises au vert : lorsqu'un jeune mineur est exclu du Parachute pour quelques jours car il a dépassé notre cadre minimal, il n'y a pas d'endroit spécifique pour l'accueillir. Ceci nous met dans des situations très compliquées. Le but de cette mise au vert pour un jeune est de prendre un peu de distance et de réfléchir à son comportement et à la suite de son parcours.

Notre système de sanctions : nous sommes en train de réfléchir à rajouter des paliers (discussions, avertissements, exclusion d'un jour) afin de ne pas arriver trop vite à des exclusions temporaires de plusieurs jours. Cela permettrait de donner plus de poids aux sanctions sévères et de laisser ainsi plus de temps au réseau pour suivre l'évolution des jeunes sans être pris de court et dès lors surpris pas nos décisions.

Les séjours de rupture en Suisse ou à l'étranger : nous réfléchissons également à mettre en place ou à utiliser des associations qui proposent des excursions de plusieurs jours à des adolescents avec un minimum de confort et un effort physique important. Ces séjours permettent aux jeunes de se décentrer et tentent de faire émerger un déclic pour changer de vie.

Remerciements

Parmi les nombreux donateurs ayant soutenu la Fondation tout au long de l'année 2011, nous tenons à adresser une reconnaissance toute particulière à:

- Banque Cantonale Vaudoise
- Canton de Vaud
- Commune de Lausanne
- Fidius serv. Trustee of Samarie
- Fondation Pierre Demaurex
- Fondation Dr Alfred Fischer
- Fondation Ernest Matthey
- Fondation Joy
- Entreprise Charmoy
- ECA
- International School of Lausanne
- Holy Trinity Church
- Jardins du Flon et Jardins d'Ouchy
- Les Amis d'Emmaus
- Loterie Romande
- Philip Morris International
- Retraites Populaires Vie
- Société fiduciaire Intermandat SA
- Unilever, Knorr
- Parking de la Riponne
- Migros
- Manor, Lausanne
- Coop, Lausanne

- Boulangerie Christian Boillat à St-Pierre, Lausanne
- Boulangerie Laurent Buet à St-Laurent et Gd-St-Jean, Lausanne
- Boulangerie Polli à la Rue de l'Ale, Lausanne
- Boulangerie Gumina, Prilly
- Boulangerie Millioud, Echallens et Cheseaux
- Boulangerie Perey, Echallens
- La Maison du blé et du pain, Echallens

Et surtout :

Tous nos donateurs, connus ou anonymes, qui avec une grande régularité nous assurent de leur soutien et de leurs encouragements.

Les nombreux bénévoles qui participent activement au bon fonctionnement de nos activités.

Et enfin nos collaborateurs, qui, par leur engagement, permettent à la Fondation Mère Sofia, de venir en aide aux plus démunis, sans discrimination et dans le respect de la dignité humaine, ainsi que Clémentine Hubleur, Caroline Graap et Laurent Duffner pour la relecture du présent rapport.